Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 46 SAINT-BONIFACE JEUDI 16 MARS 1978

ON A FRAPPÉ À LA BONNE PORTE

Le ministre John Roberts a annoncé, lors de son passage à Winnipeg la semaine dernière, que le gouvernement fédéral défrayera les dépenses de M. Georges Forest qui, on le sait, comparait devant la Cour depuis quelque temps, dans le but de changer l'Acte de 1890 afin de réintégrer le français comme langue officielle au Manitoba.

"Je suis l'homme le plus heureux du Manitoba, a affirmé M. Forest après avoir appris la nouvelle, tôt dans la matinée du vendredi 10 mars. Le gouvernement fédéral a pris une décision honnête et sincère et c'est plus précisément le service de la justice qui s'implique dans l'affaire."

LOI 101

Certains prétendent que la décision prise par le gouvernement fédéral de venir en aide à Georges Forest, est à caractère électoral. En effet, on peut croire que le gouvernement Trudeau a pris en main le dossier Forest afin d'aller à l'encontre de la Loi 101 qui existe au Québec.

"Il y a quatre mois, j'écrivais une lettre au premier ministre Trudeau afin de lui faire connaitre mon dossier et mes buts. Je lui ai, si on peut dire, forcé la main mais quand même, j'avais la main douce puisque la décision n'a pas été prise avant quatre mois," a expliqué M. Forest.

"J'espère que les Franco-Manitobains sauront profiter de ce geste qui a été posé par le gouvernement fédéral. Il faut s'impliquer, c'est la seule solution."

M. Bernard J. Finestone, président d'un groupe pro-fédéraliste québécois, qui a rencontré Georges Forest lors de son passage à Winnipeg au mois de février, a comparé ce dernier à un Don Quichotte qui est constamment à la recherche d'un moulin à vent. On peut dire que pour une fois, Don Quichotte a frappé à la porte du bon moulin.



D'autre part, John Roberts a annoncé que l'octroi fédéral concernant le CCFM pour la prochaine année financière serait d'un montant de $100,000, soit une augmentation de $12,000. En outre, le gouvernement fédéral épongera la moitié du déficit du Centre culturel franco-manitobain.

Par ailleurs, au moment où nous allions sous presse, on a appris que le dossier Forest sera étudié par le tribunal du banc de la reine, le 30 mai 1978.

Marc Labelle

CABANE À SUCRE

Un succès pour l'Âge d'Or



Entre 2,500 et 3,000 personnes ont participé à la cabane à sucre organisée par la Fédération des clubs de l'âge d'or du Manitoba, dimanche dernier. Le but était de mieux faire connaitre la Fédération aux personnes de l'âge d'or et à la population, ainsi que de fêter officiellement la formation de l'organisation, qui date de juin 1977.

Vingt et un clubs sur les 30 que comprend la province sont affiliés à la toute jeune Fédération. La première assemblée annuelle aura lieu le 9 avril prochain.

Pour un CCFM nouveau modèle

SÉPARER LE CULTUREL DE L'ADMINISTRATIF

Le comité consultatif au sujet du Centre culturel franco-manitobain, nommé par le ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, M. Robert Banman, a entendu, en fin de semaine dernière, un certain nombre de personnalités et d'organisations intéressées à l'avenir du Centre. Une des préoccupations essentielles qui est ressortie des audiences, émanant de personnes d'opinions diverses, est la nécessité de mieux définir, dans le cadre d'une réorganisation administrative, la fonction culturelle du CCFM d'une part, et d'autre part la fonction administrative de l'organisme.

Le comité consultatif, formé des présidents des 6 organismes franco-manitobains ainsi que de MM. les juges Alfred Monnin, Armand Dureault et du R.P. Jean-Paul Aubry, remettra prochainement son rapport au gouvernement provincial, ce qui devrait permettre la nomination, dans des délais rapprochés, d'un nouveau conseil d'administration. Dans ses grandes lignes, le mandat du comité est le suivant: de conseiller le gouvernement sur les méthodes et les moyens qui permettront au CCFM de rendre plus adéquatement service à la communauté francophone.

Dans ce sens, l'intervention de MM. Manuel Jarrin et Marcel Champagne, représentants du fameux "groupe des hommes d'affaires", a été d'autant plus intéressante que le groupe avait déjà entrepris, dès le début du mois de janvier, des démarches auprès des autorités gouvernementales, proposant un certain nombre de changements structurels concernant le Centre. Leur seul intérêt, ont-ils tenu à préciser, était d'éviter que le CCFM ne ferme ses portes. "On est ici pour aider, a souligné à plusieurs reprises Marcel Campagne, et non pour aller dans le sens d'une confrontation. De son côté, Manuel Jarrin a déploré le manque de communication qu'il y a pu avoir.

TRUST

Parmi les nombreuses idées émises par les deux hommes au nom de leur groupe, il faut retenir principalement la suggestion de créer un trust pour arriver à l'autofinancement du Centre, à plus ou moins long terme. Ainsi que

(suite, page 3)

idées

lettres à LA LIBERTÉ

Un vent à écorner les boeufs comme disaient nos grands-parents; voilà ce que la température nous accorda il y a déjà quelques semaines, au Manitoba. Il y a eu des victimes et, bien sûr, plusieurs accidents qui occasionnèrent de sérieux dommages.

Ce soir-là, deux citoyens d'âge moyen revenaient de Portage-la-Prairie par la route transcanadienne, sans s'inquiéter de la tempête qui se faisait de plus en plus menaçante. Ils remarquèrent que des véhicules de différentes sortes étaient en panne à droite et à gauche, le long de la route. De plus, il devenait de plus en plus difficile de conduire.

Finalement, l'inévitable se produisit et il fallut bien se rendre à l'évidence et constater que leur seule chance de ne pas rester pris comme les autres voyageurs, c'était de retourner à Portage.

Mais voilà, un retour en arrière était impossible. Soudain, les deux automobilistes crurent distinguer des traces qui allaient de la grande route à des bâtiments; elles apparaissaient et disparaissaient comme autant de fantômes gris tourmentés par les bourrasques de la neige.

Le chemin conduisait à une ferme; l'indice ne manqua pas de soulager énormément les deux voyageurs de leur inquiétude grandissante.

Le fermier et sa famille accueillirent chaleureusement les visiteurs inattendus et leur servirent un bon café fumant.

C'était la soirée du hockey à la télévision et plus que ça, les Etoiles jouaient!

On invita donc les deux rescapés à se joindre à la famille pour suivre à la télé ce grand événement.

L'émission terminée, la sympathique fermière fit les préparatifs nécessaires pour héberger les visiteurs durant la nuit.

Le lendemain matin, toute la maisonnée se retrouva reposée et de bonne humeur autour d'une table bien garnie où la maîtresse de maison avait préparé un déjeuner qui exhalait un air de chaude hospitalité.

Les deux visiteurs étrangers étaient réellement les bienvenus; hélas, il leur fallait, à regret, se décider à reprendre la route de Saint-Boniface. Il leur fut impossible de persuader leurs hôtes d'accepter de l'argent pour les services rendus. Le fermier insistait: "N'importe lequel de mes voisins en aurait fait autant". Néanmoins, les voyageurs réussirent à glisser un billet de banque dans le tablier de l'une des jeunes filles. Leur départ mit fin, avec un peu de nostalgie, à cette visite à la fois imprévue et heureuse.

Ce fermier accueillant se nomme Bob Miller. Lui et sa famille habitent à Fortier, au Manitoba. Ce sont des anglophones, et leurs visiteurs inattendus sont des Canadiens français de Saint-Boniface.

Ils sont tous des citoyens de notre belle province du Manitoba, reconnue pour son hospitalité et sa courtoisie. Cette province fait partie intégrante du Canada dont nous voulons conserver l'unité et la solidarité.

Il est certain que si tous les Manitobains et tous les Canadiens avaient l'esprit d'affabilité et de bienveillance des Miller, la commission sur l'unité du pays, "Pépin-Robarts", se trouverait dans les rangs de l'assurance-chômage.

Nos salutations amicales aux Miller de Fortier.

LUCIEN DAOUST
des Plumes d'Or.

Billet

BUT

Cayouche doit être satisfait. Cayouche expose au CCFM plusieurs caricatures d'excellente qualité et très acides sur "l'affaire de l'école du Précieux-Sang". Les dessins ne laissent personne indifférent. Les réactions vont de l'immense éclat de rire à l'indignation la plus affirmée. Une image vaut mille mots pour les uns et mille maux pour d'autres.

Cayouche doit être vraiment content. Il peut se vanter d'avoir incité certaines personnes à venir au CCFM, qui, parait-il, n'étaient jamais entrées dans le bastion de la culture. Cayouche a réussi là où les dicours les plus enflammés avaient manqué leur but.

Cayouche doit être heureux. Qu'il sache donc que tout le monde sans exception attend une suite. Car quelque chose nous dit que c'est une affaire qui ne va pas rester sans suites.

bb

"GINETTE"

Ginette très coquette
Est une belle grosse chouette.
Elle est sage comme une image
Pour une petite fille de son âge.

Ses cheveux très frisés
Donnent un sentiment de gaieté
Et ses petits yeux noirs
Vous regardent comme un miroir.

Elle est toujours contente
Quand elle voit sa "ma tante."
Elle me remplit de joie
Quand j'entends sa douce voix.

Elle est mignonne
Elles est très bonne
C'est la plus belle au monde
Avec ses p'tites mains rondes.

Elle est aimée par beaucoup
Même par les gros loups.
Toujours de bonne humeur,
On entend son p'tit coeur.

Ginette est intelligente
Elle ressemble à sa "ma tante."
Elle est toujours occupée
Avec ses belles poupées.

Je suis fière de ma petite nièce
Elle me fait rire avec ses finesses.
Etant sa marraine, je pense
Souvent qu'elle est la mienne!

Rachelle
9e année

Clin d'oeil



La vie et les filières secrètes de Monsieur Cossit

—LA LIBERTÉ—

les fÔtes

Toujours selon le même principe que la semaine dernière, à savoir que l'erreur est humaine, LA LIBERTÉ continue son concours CHASEZ LES FOTES.

Les règles du concours? Très simples: vous vous écorchez les yeux sur une faute d'orthographe, de grammaire, en un mot sur toutes les incorrections de français en lisant votre hebdomadaire préféré. Alors le plus dur est fait. Il ne vous reste plus qu'à écrire à LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Man., R2H 3B4. Et le tour est joué.

On gagne? Chaque semaine, l'équipe de **LA LIBERTÉ** tirera au sort une des lettres qui nous sera parvenue et qui attirera l'attention sur au moins une faute. Les découvertes pour le concours numéro 2 du 16 mars devront nous parvenir au plus tard le lundi 27 mars. Et surtout ne vous découragez pas si vous voyez de moins en moins de fautes, le correcteur a mis des lunettes.

Le gagnant recevra un beau (bien sûr!) livre offert gracieusement par M. René Luquet, responsable du Service culturel français pour les provinces de l'Ouest, qui est situé au 66A, Polo Park Shopping Centre.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Lorraine Sabo.

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Le "coup de pouce"

Gabriel Basset	Minnidosa
A. Rosa Nadeau	Saint-Boniface
M. & Mme P.G.F. Carrier	Saint-Boniface
Miss Irma Kitson	Winnipeg
Mme Alexis Jamault	N.-D.-de-Lourdes
Dr G.F. Mabon	Somerset
M. Louis Godin	Saint-Boniface
Emma Lavallée	Winnipeg
Gabrielle Arbez	Saint-Claude
M. & Mme Côme Valcourt	St-Jean-Baptiste
Renaud Gagnon	Saint-Boniface
Soeurs de Saint-Joseph	Powerview
Madeleine Ménard	Winnipeg
Anonyme	Notre-Dame-de-Lourdes

Merci Bien!

CCFM (suite)

SÉPARER LE CULTUREL

la restructuration du conseil d'administration, qui passerait de 10 à 6 ou 7 membres, répartis comme suit: 1 représentant du gouvernement, 1 de la SFM, 2 des comités culturels (ruraux et urbains), 1 représentant des groupes culturels à l'intérieur du Centre et enfin 2 du public.

Le "groupe des hommes d'affaires" envisage aussi de distinguer d'une manière plus évidente les fonctions administratives et culturelles du CCFM. Les organismes du Centre dont le but n'est pas d'ordre strictement culturel devraient quitter le bâtiment. Plusieurs autres activités pourraient être créées: sport, artisanat, festivals, cinéma, audio-visuel, bibliothèque. MM. Jarrin et Champagne ont par ailleurs recommandé d'entreprendre une étude financière sérieuse sur la CCFM.

M. Gérald Turenne, le gérant du Festival du Voyageur, avait, en juin 1976, soumis au gouvernement provincial de l'époque un rapport général sur la situation du CCFM et avait préconisé des solutions qui, dans leur ensemble, ne furent pas appliquées. Devant le comité, M. Turenne a déclaré qu'il ne changerait essentiellement qu'un seul point de son étude: il penche, lui aussi, pour une séparation nette entre la partie animation culturelle du Centre et la partie administrative.

Pour ce qui concerne les octrois, on pourrait alors définir aisément qui donne quoi à qui. Selon Gérald Turenne, le provincial doit prendre entièrement à sa charge les frais d'entretien du bâtiment. Quant aux projets d'animation, ils seraient soutenus par le fédéral et la communauté. Les organisations paieraient un loyer en fonction de leurs possibilités, l'argent versé allant au bénéfice de la communauté francophone.

DEUX VOLETS

De leur côté, les groupes culturels résidants (Le Cercle Molière, Mélo-Mani, Les Gais Manitobains, Les Intrépides, Le 100 NONS et Les Blés au Vent) ont proposé (eux aussi) que le conseil d'administration développe une politique à deux volets: l'une se penchant sur la programmation et l'activité culturelle, l'autre sur l'administration de l'édifice. Toujours dans le cadre d'une réorganisation, les groupes culturels résidants ont soutenu qu'"il faut absolument établir les mécanismes de consultation entre le CCFM et nous. A cet effet, nous proposons que le comité exécutif du CCFM ait au moins deux vice-présidents, dont l'un serait le représentant officiel des groupes culturels résidants (...). L'autre vice-président pourrait avoir la responsabilité d'appliquer la politique du CCFM se rapportant à l'administration interne".

Quant à l'administration interne, les groupes ont demandé notamment un accès aussi libre que possible aux matériaux, équipements et locaux techniques. Voilà un point qui n'est pas sans rappeler le différend entre l'ex-conseil d'administration du CCFM et le Cercle Molière au sujet d'un technicien auquel on avait interdit l'accès du Centre culturel.

Mais au-delà de telles demandes, bien normales de la part de locataires, les groupes résidants ont reparlé du besoin de rendre le Centre plus accueillant. Et de préciser que "le panneau d'affichage à l'extérieur du CCFM... n'en est pas un. On a négligé de prévoir l'espace nécessaire pour l'affichage des activités culturelles courantes". Les locataires du CCFM étaient sans nul doute les mieux placés pour rappeler d'avance au futur conseil d'administration ces petits détails, mais combien importants.

bb

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Une hausse de 20%

Le nombre de bénéficiaires de prestations d'assurance-chômage, au cours de la semaine qui s'est terminée le 10 décembre, a totalisé 824,000. Ce chiffre représente une hausse d'environ 20.0% comparativement à novembre, et une augmentation de 13.0% en comparaison de la même période de 1976.

Le montant net des prestations versées en décembre a totalisé $318 millions, une hausse de 1.0% par rapport à novembre et une augmentation de 17.0% comparativement à décembre 1976.

Les paiements nets de 1977 ont haussé de 16.0% en les comparant avec 1976 et ont totalisé $3,885 millions.

La prestation hebdomadaire moyenne au cours de la période observée a atteint $101.00, soit une augmentation de 9.0%, et le nombre de semaines de prestations a augmenté de 7.0% par rapport à décembre 1976.



Tom Peake, gérant de la raffinerie Shell Canada de Saint-Boniface et Stan Drozda, président du Comité de sécurité ont reçu, la semaine dernière, le prix Buffalo qui leur a été décerné par Mme Norma Price, ministre du Travail au Manitoba. Le prix a été offert suite au record établi de 3 ans et 1 million d'homme-heures sans accident par la raffinerie.

PROJET PILOTE

A la demande du comité de parents de l'école Noël-Ritchot, LA LIBERTÉ vient de permettre, dans le cadre d'un projet pilote, une expérience originale. En effet, prochainement, les élèves de la 8e année de l'école frapperont aux portes des résidents de Saint-Norbert et de La Salle pour leur demander de faire une contribution au "coup de pouce" de leur hebdomadaire français.

Selon l'entente conclue, LA LIBERTÉ s'engage à remettre 50% des fonds perçus au conseil étudiant de l'école Noël-Ritchot. Ainsi, en offrant votre contribution financière au journal, vous soutiendrez par la même occasion les activités culturelles de l'école.

Bien entendu, comme à l'occasion du "coup de pouce" classique, le nom des donneurs paraitra dans les colonnes de LA LIBERTÉ.

L'évaluation qui suivra cette expérience pilote pourra peut-être permettre de se faire une encore meilleure idée de l'intérêt que porte la population à LA LIBERTÉ et aux activités culturelles que tente de développer une école française.

LA LIBERTÉ.



éducation

À La Broquerie

VOILÀ L'ÉCOLE FRANÇAISE

A la faveur d'une réorganisation d'ordre administrative, une école française a été créée à La Broquerie. La décision du 7 mars des commissaires de la division Seine a été prise à l'unanimité moins une voix. Selon le docteur Gérard Archambault, président de la commission scolaire de la division Seine, l'idée n'était pas de créer a priori une école française; la raison principale était d'éliminer un programme anglais qui n'était pas viable. L'aménagement en fonction des normes pédagogiques a permis l'établissement d'une école française.

Le programme non viable dont il s'agit correspond à la section anglaise, pour les classes au niveau 10-11-12, qui ne regroupe que 6 élèves. Et d'après le commissaire Alfred Laurencelle tout indique que cette tendance se maintiendra dans le futur. Le faible enrôlement actuel et les mesures restrictives qui s'imposent au niveau de la division (les commissions scolaires ne font pas exception aux restrictions dictées par le gouvernement provincial) feraient en sorte qu'au mois de septembre les écoles de La Broquerie perdraient 3,5 professeurs.

Ainsi les parents des élèves qui veulent pour leurs enfants une éducation anglaise pour les années 10-11-12 vont avoir le choix de les envoyer soit à l'école de Sainte-Anne, soit à l'école de Steinbach, les frais de transport des enfants étant assumés par la commission scolaire.

MATERNELLE

Au terme des aménagements, il existe à l'heure actuelle à La Broquerie, de la maternelle à la 9e année une école française dans un bâtiment; et dans un autre, une école anglaise de la maternelle à la 9e année, ainsi que l'école française pour les années 10-11-12.

Le fait qu'au moins un des commissaires n'ait pas voté en faveur de la proposition d'Alfred Laurencelle indique bien que la controverse au sujet de l'école française, et donc par la même occasion de la fameuse loi 113, reste d'actualité.

Pour mémoire, rappelons que le gouvernement manitobain votait à l'unanimité en 1970 le projet de loi 113, qui mettait le français et l'anglais sur un pied d'égalité comme langues d'enseignement. Cette loi stipule par ailleurs que l'enseignement en français PEUT S'EFFECTUER, à 100% du temps, de la maternelle à la 3e année. Un des mécanismes qui facilite la mise en application de la loi 113 est le Bureau de l'éducation française, le BEF, qui a été institué en 1974 au sein du ministère de l'éducation.

DÉFINITION

Dans son mandat de promouvoir, d'appliquer et d'administrer les dispositions de la loi 113, le BEF a, entre autres, donné une définition de l'école française dans le contexte franco-manitobain: **elle se veut une institution scolaire qui regroupe de façon homogène les étudiants de langue française. Le français est la langue de communication et d'administration. De plus, il y règne une ambiance qui favorise l'épanouissement culturel et linguistique de la langue.**

Citons encore certaines conclusions du Centre de recherches du CUSB, publiées en 1976, au sujet d'une étude sur la langue d'enseignement chez les élèves franco-manitobains: **le pourcentage d'enseignement en français n'affecte pas le rendement en anglais et ce même pourcentage n'affecte pas, ou à peu près pas, le rendement en mathématiques et en sciences sociales.**

bb

LES FORCES AÉRIENNES CANADIENNES

$12 millions pour un nouvel édifice

Le projet de construction d'un nouvel édifice qui logera les quartiers généraux des Forces aériennes canadiennes, a été annoncé la semaine dernière à Winnipeg par M. Joseph Guay, au nom du ministre de la Défense, M. Barney Danson.

Le nouvel emplacement qui coûtera environ $12 millions remplacera les casernes actuelles dans lesquelles étaient logés, depuis le mois de septembre 1975, les quartiers généraux des Forces aériennes. Les casernes ont été construites en 1941, au côté est de la base aérienne. Le nouvel édifice sera situé à l'ouest et construit de façon à permettre le développement si jamais le besoin se faisait sentir d'établir du personnel additionnel à Winnipeg.

"Le ministère de la Défense nationale a abandonné le projet d'édifier un établissement de recherche de la défense à Winnipeg et de ce fait, les négociations avec la ville pour l'acquisition d'un terrain seront rompues", a souligné M. Guay. Il a ajouté que M. Danson et le maire Robert Steen s'étaient déjà mis d'accord sur ce point. Le projet de construction d'un laboratoire de recherche à Winnipeg a été annoncé en 1975, mais après avoir fait une étude plus approfondie, on a décidé de laisser tomber le projet.

Le personnel militaire à Winnipeg se chiffre par 2,400 dont 450 font partie des activités du Commandement aérien, de l'entraînement, du personnel de soutien et de technique. A Winnipeg, les dépenses militaires s'élèvent à $105,5 millions par années.

Le Commandement aérien, formé d'un effectif d'environ 22,500 militaires et 7,500 civils, est le corps de contrôle des forces aériennes au Canada et outre-mer. Sa flotte aérienne a plusieurs rôles, notamment la patrouille maritime, le soutien aérien, le transport aérien, le secours et le sauvetage, la défense aérienne intercontinentale, le soutien NATO en République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest) et la réserve aérienne. L'entrainement des pilotes et des navigateurs dans diverses bases des prairies est aussi une responsabilité importante du Commandement aérien.

Marc Labelle

informations générales

DES TERRES AGRICOLES DE HAUTE QUALITÉ SE FONT EMPIÉTER - Les villes canadiennes ont empiété sur plus de 200,000 acres de terres rurales entre les années 1966 et 1971 et cette tendance persiste dans toutes les provinces. C'est ce que révèle un rapport rendu public la semaine dernière par M. Len Marchand, ministre de l'Environnement.

Environ 63 pour cent de cette superficie comprenait de bonnes terres agricoles, soit 134,000 acres des sols les plus productifs du Canada. Plus de la moitié de l'expansion urbaine s'est faite au détriment de terres précédemment cultivées, de pâturages améliorés, de jardins maraichers ou de vergers.

• • •

TOURNÉE PRINTANNIÈRE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS - Ce printemps, un émissaire renommé partira de Vancouver pour lancer cette invitation au monde: Découvrez la Colombie-Britannique en 1978". Partant dès la fin mars, le Royal Hudson entreprendra un voyage de 34 jours qui le mènera dans plusieurs villes canadiennes et américaines.

Encore auréolé de l'immense succès de son voyage de l'année dernière dans les états de Washington, de l'Orégon et de la Californie, le Roi de l'Acier se dirige cette fois dans une autre direction et dans un autre but. En avril, sa mission consistera à sillonner toutes les localités où seront célébrées au printemps et en été les festivités du bicentenaire du Capitaine Cook.

• • •

LE PROJET DE RAFINERIE D'URANIUM À FORT GRANBY - Après examen du projet de rafinerie d'hexafluorure d'uranium et d'une installation connexe d'entreposage de déchets dont Eldorado Nucléaire proposait la réalisation à Port Granby en Ontario, la Commission d'évaluation environnementale a recommandé au ministre de l'Environnement, M. Len Marchand, de ne pas autoriser la mise en oeuvre de ce projet à Port Granby.

John Klevanic, président de la Commission, a dit que certaines recommandations principales de la Commission sont divulguées dès maintenant en vue de permettre à Eldorado Nucléaire de poursuivre sa planification pour une rafinerie d'hexafluorure d'uranium et pour mettre un terme aux inquiétudes que ce projet suscite dans la population de Port Granby. "Les membres de la Commission considèrent de leur devoir, vis-à-vis des partis intéressés, de faire part de leurs recommandations au ministère dès maintenant, même si le rapport final de la Commission ne sera prêt à être distribué que vers la fin de mars", a déclaré M. Klevanic.

• • •

PERMIS REQUIS POUR OBSERVER LA CHASSE AU PHOQUE - Ottawa - Le ministre des Pêches, M. Roméo LeBlanc, a annoncé la semaine dernière l'approbation d'un décret du conseil, modifiant le Règlement de protection des phoques en vue de prévenir les ingérences dans la chasse au phoque annuelle de la côte est du Canada.

Les modifications apportées au règlement obligent tous ceux qui visitent le territoire de chasse immédiat à se munir d'un permis délivré par le ministre. A cause des retards survenus dans l'adoption des modifications, la date limite proposée pour la présentation des demandes de permis au ministre, soit le 20 février, a été reportée pour la saison qui vient.

• • •

DÉPÔT DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - L'honorable Robert Andras, président du Conseil du Trésor, a déposé la semaine dernière à la Chambre des Communes un budget supplémentaire de $1,094 millions pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978. Du total, trois articles totalisant $589 millions doivent être approuvés par le Parlement mais n'exigent pas de débours en espèces. Les autres $505 millions exigent l'autorisation de nouvelles dépenses.

Ce budget supplémentaire porte le budget des dépenses brut à $47,587 millions. Après soustraction des remboursements de prêts et des péremptions normales et obligatoires des autorisations de dépenser, les dépenses globales pour l'année seront bien en deçà du montant de $44,450 millions annoncé en février 1977. Cela respecte l'engagement du gouvernement de limiter les dépenses puisque la hausse sera de 8,2 pour cent par rapport à 1976-1977, comparativement à 10,2 pour cent l'année précédente.

• • •

L'AMBULANCE SAINT-JEAN PROMOUVOIT LES PREMIERS SOINS - Le Conseil de l'Ambulance Saint-Jean du Manitoba a lancé une campagne de publicité afin de faire valoir les premiers soins vis-à-vis le nombre de vies sauvées.

Plus de 43,000 accidents furent signalés l'an passé dans les lieux de travail du Manitoba,sans compter les 56 morts.

"Une campagne de publicité qui durera six mois est présentement en chantier, a affirmé le docteur R.H. Thorlakson, président de la Saint-Jean. La campagne vise à susciter chez le public un intérêt vis-à-vis la connaissance des premiers soins, à la maison, sur la route et au travail".

• • •

AVRIL: LE MOIS DE LA SECURITÉ ROUTIÈRE - Le Conseil canadien de la sécurité a choisi le mois d'avril pour sa nouvelle campagne annuelle du"Mois de la sécurité routière".

Le thème de cette année sera "La sécurité routière commence par soi-même". C'est un thème qui invitera le conducteur à réfléchir sur sa responsabilité envers lui-même, ses passagers et les autres usagers de la route. Et c'est enfin la conduite préventive qui aidera à éviter les accidents.

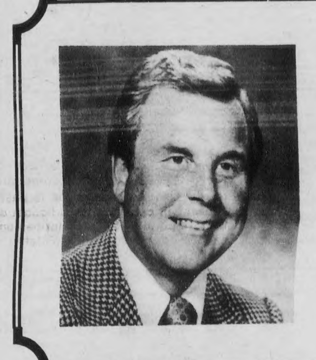
UNE POLITIQUE EFFICACE DE TRANSPORT - Ottawa - Le président du Canadien National, M. Robert Bandeen, a présenté dernièrement devant le Groupe de travail sur l'unité canadienne le mémoire du chemin de fer, en soulignant l'importance pour le pays d'une politique efficace de transport.

"Les dimensions culturelles, linguistiques et politiques du Canada sont toutes d'une importance vitale, mais sans un système de transport rationel et économique reliant le Canada d'un océan à l'autre, le pays ne peut pas subsister en tant qu'entité économique", a-t-il déclaré.

• • •

UN VOLUME DE TRAFIC PLUS IMPORTANT POUR LE CN - Montréal - Le Canadien National a connu en 1977 le volume de trafic le plus important de son histoire et a enregistré son revenu net le plus élevé depuis 1943.

En présentant le rapport annuel du chemin de fer au ministre des Transports, le président et directeur général du CN, M. Robert Bandeen, a précisé que la compagnie avait réalisé un profit net, après intérêt sur la dette, de $28 millions, comparé à $11,8 millions en 1976. Il s'agit de la deuxième année consécutive où le CN rend compte d'un surplus, après 20 années déficitaires.

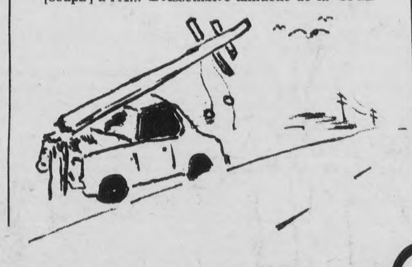


La Société franco-manitobaine aura l'honneur d'accueillir, le 9 avril à l'Assemblée annuelle, le premier ministre du Manitoba, l'honorable *Sterling R. Lyon, à titre d'orateur-invité.*

• • •







CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Depuis le 1er janvier 1978, une des modifications importantes à la Loi canadienne sur le contrôle des armes à feu concerne la classification des armes à autorisation restreinte.

S'appliquant à un grand nombre de propriétaires canadiens d'armes à feu, la catégorie des armes à autorisation restreinte a été révisée en profondeur en vue de réduire la disponibilité des armes à feu particulièrement dangereuses et fréquemment utilisées à des fins criminelles.

La liste des armes à autorisation restreinte, qui depuis 1934 incluait l'ensemble des armes de poing (pistolets, etc.), comprend maintenant plusieurs modèles populaires d'armes semi-automatiques telles que la carabine M-1. Afin de se conformer à la Loi, tous les propriétaires de ces armes doivent maintenant les enregistrer auprès du poste de police de leur localité. **La nouvelle Loi s'applique à toutes les armes à autorisation restreinte, quelle que soit leur date d'achat.**

Font partie des armes à autorisation restreinte toutes les armes semi-automatiques dont le canon mesure moins de 18½ pouces, ou qui ont moins de 26 pouces de longueur totale, et qui utilisent des munitions à percussion centrale. **On croit qu'il y aurait près de 100,000 de ces armes au Canada.**

Les personnes qui songeraient à rallonger le canon d'une telle arme pour l'exclure de la catégorie restreinte doivent être conscientes du fait qu'elles pourront ultérieurement être accusées de posséder une arme à autorisation restreinte non enregistrée. Selon l'interprétation du procureur général provincial, la police pourrait porter des accusations qui entraîneraient une ordonnance du tribunal spécifiant ce qui constitue le raccord acceptable d'un canon. Selon les spécialistes fédéraux en balistique, les dispositifs tels que les cache-flammes et les freins de bouche ne sont pas des raccords de canon légaux.

Les sanctions imposées pour l'omission d'enregistrer une arme à autorisation restreinte vont de l'amende à une peine d'emprisonnement maximale de cinq ans. Elles visent à limiter la possession d'armes qui peuvent être dissimulées et qui sont essentiellement de type militaire.

Depuis le 1er janvier, toute personne désirant enregistrer une arme à autorisation restreinte doit en donner la raison précise. L'arme devra être requise pour au moins l'une des raisons suivantes:

a) pour protéger la vie
b) pour utiliser dans son travail ou occupation légitime
c) pour le tir à la cible, sous les auspices d'un club de tir approuvé par le procureur général provincial
d) pour le tir à la cible, en vertu des conditions de sécurité prescrites
e) lorsque l'arme à feu est destinée à la collection d'armes d'un collectionneur de bonne foi
f) parce que l'arme à autorisation restreinte est un souvenir ou qu'elle a une valeur de curiosité ou de rareté.

Il n'est pas nécessaire de réenregistrer une arme à autorisation restreinte qui l'a déjà été avant le 1er janvier 1978.

Pour enregistrer une telle arme, il faut d'abord obtenir un "permis de transport pour fins d'examen" de la police locale afin d'apporter l'arme au poste de police. A cette fin, le requérant doit remplir une formule de demande, laquelle doit être vérifiée avant qu'un certificat ne soit délivré. Ce certificat spécifiera les conditions relatives à la possession et à l'utilisation de l'arme à feu que doit observer le propriétaire. Il faut signaler tout changement d'adresse au registraire local d'armes à feu.

Les certificats d'enregistrement sont gratuits et valides pour une période indéfinie, mais ils peuvent être révoqués si leur détenteur omet de se conformer aux conditions prescrites. **Des permis spéciaux doivent être obtenus pour déplacer ou transporter une arme à autorisation restreinte à partir de l'endroit autorisé sur le certificat.** Les permis visent à circonscrire l'utilisation de ces armes dangereuses.

Les demandes d'enregistrement sont traitées par les registraires locaux d'armes à feu et sont ensuite transmises à la Direction générale de la GRC à Ottawa pour approbation. C'est le Commissaire de la GRC qui détient le pouvoir de délivrer les certificats d'enregistrement.

La GRC conserve des dossiers nationaux relatifs aux enregistrements d'armes à feu, lesquels sont mis à la disposition de toutes les forces policières pour aider aux enquêtes sur des commis au moyen d'une arme.

Le système d'enregistrement pour armes à autorisation restreinte vise à empêcher que des criminels et des personnes irresponsables ne possèdent et n'utilisent des armes dangereuses, tout en permettant à d'autres personnes d'en posséder et de les utiliser à des fins légitimes spéfifiques.

en bref

Prix à la consommation: agglomérations urbaines

En janvier, les indices des prix à la consommation ont progressé dans 13 des principales agglomérations urbaines. Les hausses varient de 0.1% à Halifax à 0.7% à Ottawa. Seul l'indice de Montréal n'a pas changé.

Les grands responsables de ces hausses ont été la viande, les boissons gazeuses, les repas pris à l'extérieur, les prix des voitures importées et la hausse saisonnière des billets de train. Les prix des fruits et des légumes frais ont diminué de façon notable. Il y a également eu une baisse généralisée des prix de l'habillement.

Voici l'indice d'ensemble enregistré dans les principales agglomérations urbaines suivantes entre janvier 1977 et janvier 1978:

• Saint-Jean, T.-N., 7.8%; Halifax, 8.9%, Saint-Jean, N.-B., 8.7%; Québec, 8.5%; Montréal, 8.7%; Ottawa, 9.0%; Toronto, 9.2%; Thunder Bay, 10.1%; Winnipeg, 8.7%; Saskatoon, 9.8%; Regina, 10.5%; Edmonton, 10.1%; Calgary, 8.3%; et Vancouver, 7.5%.

conseils

Connaissez votre voiture

La plupart des conducteurs ne connaissent pas vraiment le fonctionnement de leur voiture. Lorsque vient le temps de déceler les ennuis, ils ne s'en rendent pas toujours compte et c'est la panne qui les surprend alors qu'ils croyaient rouler en toute tranquilité.

Sans devenir des as de la mécanique, les gens devraient avoir quelque curiosité à propos de leur auto. Ainsi, connaitre l'identité des pièces principales et se faire expliquer ce qui survient lorsqu'il y a une défaillance. Il faut surveiller les bruits et les odeurs... ils sont des facteurs importants qui peuvent guider le mécanicien lorsque ce dernier aura à effectuer une réparation sur votre véhicule.

Chaque propriétaire devrait lire le manuel qu'on lui remet lorsqu'il achète une voiture neuve et suivre à la lettre les instructions et les conseils que l'on donne et qui concernent spécialement ce type de voiture. Une voiture bien entretenue vous jouera rarement des tours.

Toutes les pièces s'usent avec le temps. Mais ce n'est pas parce qu'une voiture roule bien qu'il ne faut pas la faire inspecter de temps à autre afin de prévenir les plus gros problèmes. Ainsi lors de la mise au point, on peut vérifier quantité de petites choses. Mieux vaut prévenir que guérir!

Dans votre manuel du propriétaire, on vous explique en quel laps de temps il est sage de faire quelques révisions. Plusieurs petites choses simples peuvent être faites par le propriétaire lui-même s'il comprend bien ce qu'il fait. Mais ce n'est certes pas tout le monde qui peut aller mettre les mains sous le capot et savoir quoi faire!

Une autre bonne raison de comprendre un peu la mécanique et d'étudier les termes est de vous aider à sauver de l'argent. Si vous apprenez, jour après jour, à mesure que vous visitez un garagiste, à connaître les termes et à repérer les ennuis lorsqu'ils se produisent, vous deviendrez de plus en plus savant et vous de dire exactement ce que votre voiture a comme problème. Ainsi, on sera moins tenté de vous changer des pièces qui n'ont pas réellement besoin de l'être.

La mécanique, ce n'est pas sorcier. Le plus simple, c'est de réviser votre manuel du propriétaire de façon régulière et de bien entretenir votre voiture. Ainsi, vous économiserez et votre voiture pourra certainement vous rendre la vie agréable bien longtemps.




Alfred l'Enclume sera là le 9 avril

Quelque part au Manitoba, deux hommes s'engagent, autour d'une bière, dans leur discussion habituelle.

APRÈS AVOIR SAVOURÉ SA SIXIÈME BIÈRE, PAUL QUI PARLE BEAUCOUP ET QUI GAGNE TOUJOURS AU CURLING, ENTAME LA CONVERSATION...

...PAUL- Tu parles mon vieux que ça va chauffer le 9 avril. On va leur donner un de ces coups de balai, puis la coupe, ils l'auront pas...

...AUSSITÔT DIT, IL SE VERSE UN AUTRE VERRE.

LÉON, UN ADEPTE DU SKI DE RANDONNÉE, QUI S'ABSTIENT DE TROP BOIRE AFIN DE RESTER EN FORME (rester en forme?), LANCE SA PREMIÈRE RÉPLIQUE...

...LÉON- Parles-en pas ciboule, le curling c'est pour les frotteuses de bottines. Moi j'va voir les compétitions provinciales de ski...

...PAUL LUI COUPE LA PAROLE D'UN COUP DE POING BIEN PLACÉ À LA MÂCHOIRE.

SANS TROP S'IMPOSER, ALFRED L'ENCLUME, UN SERVEUR DE TABLE QUI NE DIT PAS GRAND-CHOSE ET QUI A LA RÉPUTATION DE PARLER AVEC SES MAINS, SAISIT D'UNE MAIN LE BEAU PAUL PAR LE CHIGNON DU COU ET LUI SOUFFLE (avec son autre main) DEUX OU TROIS MOTS À LA FIGURE...

...ALFRED L'ENCLUME- d'une voix aussi rude que du papier sablé, dit d'un ton frottant: Balayez d'la glace ou promenez-vous sur deux planches croches, ça c'est de vos affaires. Mais venez pas dire que la MFS... IL SE REPREND... **la SFM ne fait rien pour vous autres. Moi, le 9 avril, j'va à l'Assemblée annuelle pour leur dire ma façon de penser.**

AVIS à ceux qui vont se retrouver au Centre des congrès, le 9 avril. Tâchez jamais de contredire Alfred l'Enclume. C'est lui qui aura les arguments les plus frappants.

...LÉON- qui se relève de peine et de misère, se tourne vers Paul et lui dit: Pour une fois qu'Alfred a parlé, on peut dire qu'il a raison.

avis aux consommateurs

L'énergie dans la cuisine

Depuis la crise de l'énergie, beaucoup de gens se soucient de la consommation d'énergie, surtout dans leurs foyers. Un endroit à surveiller: la cuisine! Le four est un grand consommateur d'énergie; mieux vaut l'utiliser judicieusement. Evitez d'ouvrir la porte du four durant la cuisson; ce coup d'oeil fait baisser la température du four de 75 à 25 degrés.

Décongelez les aliments avant de les cuire. En règle générale, la durée de cuisson d'un rôti augmente de deux-tiers lorsqu'il est cuit congelé.

Planifiez la cuisson de tous les mets d'un repas dans la même partie de la cuisinière - soit sur le dessus, dans le four ou sous le gril. Par exemple, savourez un délicieux repas cuit au four: des côtelettes de porc rôties au four, des légumes en escalope et une croustade aux pommes. Il s'agit d'introduire les plats au moment requis et de les placer à la hauteur appropriée.

Une autre suggestion: doublez et triplez les quantités des recettes et congelez le surplus pour un autre repas.

Comment peut-on épargner de l'énergie en cuisant sur le dessus de la cuisinière? En cuisant des aliments à l'eau, diminuez la chaleur dès que l'eau a atteint l'ébullition; une fois que l'eau bout, les aliments ne cuiront pas plus rapidement sur un feu vif que sur un feu doux. Pour cuire des fruits et des légumes, utilisez peu d'eau; plus il y a d'eau, plus il faut d'énergie pour la faire bouillir. De plus, une petite *quantité d'eau réduit aussi la perte d'éléments nutritifs.*

Utilisez le plus possible les petits appareils électriques; les grille-pain, poêlons et plaques électriques consomment moins d'énergie qu'une cuisinière pour le même usage. Par exemple, un déjeuner de crêpes et saucisses cuites sur une plaque électrique requièrent moins d'énergie que de faire chauffer plusieurs éléments du dessus de la cuisinière.

Un dernier truc - fermez le feu quelques minutes avant la fin de la cuisson, la chaleur résiduelle du four ou de l'élément terminera la cuisson. Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada espèrent vous avoir sensibilisé à la conservation de l'énergie et vous incitent à utiliser judicieusement l'énergie de votre cuisine.

La pomme A.C.

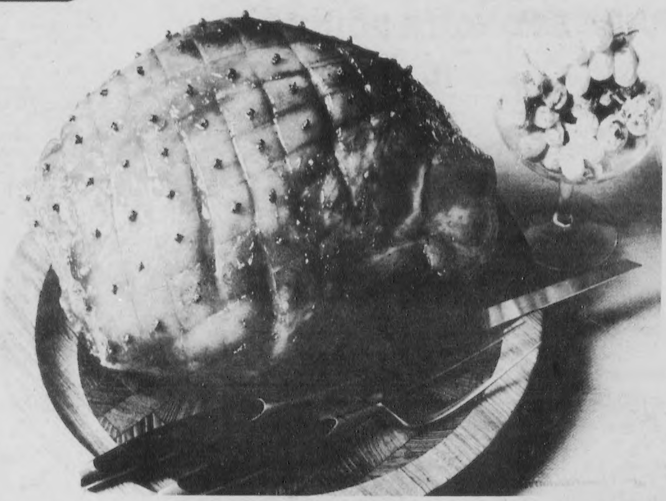
Ce n'est pas une nouvelle variété de pomme! Les lettres A.C. signifient "atmosphère contrôlée", c'est-à-dire que les pommes sont entreposées dans des conditions spécifiques et contrôlées.

Dans ce genre d'entreposage, les pommes sont placées dans une pièce scellée où l'atmosphère est maintenue constante; on réduit la quantité d'oxygène dans l'air et on augmente la quantité de gaz carbonique (CO 2). On contrôle aussi la concentration d'azote, la température et le degré d'humidité. De cette façon, les pommes "respirent" plus lentement, le processus de maturation est ralenti; les pommes sont dans une sorte d'hibernation.

Cette méthode d'entreposage permet de préserver la qualité des pommes beaucoup plus longtemps que si elles étaient entreposées au froid seulement. Environ 20% de la production totale canadienne est entreposée sous atmosphère contrôlée. Les principales variétés de pommes entreposées ainsi sont: McIntosh, Red Delicious, Cortland, Spartan, Spy et Golden Delicious, un peu de Ida Red en Ontario et de Lobo au Québec.

Les consommateurs bénéficient ainsi de pommes fraîches durant une période beaucoup plus longue; par exemple, les Red Delicious se conservent jusqu'en mai-juin sous atmosphère contrôlée. Les producteurs sont assurés d'un revenu plus uniforme; ils n'ont pas à écouler toute leur production à la même période. La légère augmentation du coût de production occasionnée par cette méthode d'entreposage est compensée par le prix des pommes qui se maintient ferme.

cuisine



Voici Pâques! Fêtons joyeusement le renouveau! Sortez votre nappe la plus gaie, garnissez la table de fleurs printanières et mettez au menu un jambon tout rose! Ce faisant vous continuerez une tradition établie de longue date. Il était en effet de coutume autrefois de conserver un gros jambon dans la saumure pour le grand repas de Pâques. Il fallait évidemment le faire dessaler puis bouillir de longues heures. De nos jours, nous sommes beaucoup plus gâtées... les jambons qui nous sont offerts se préparent infiniment plus vite puisqu'ils sont précuits, il suffit de les faire réchauffer au four une heure ou deux s'il s'agit d'un quart ou d'un demi ou trois heures pour un jambon entier.

Pour accompagner le traditionnel jambon glacé à la cassonade dont la recette suit, nous suggérons du Brocoli à la sauce à l'orange et des pommes de terre au gratin. Ou si vous préférez, du chou-fleur, des patates sucrées ou même du riz. Quant au dessert, après un tel repas, il devra être léger et de saison. Pourquoi ne pas offrir tout simplement de la crème glacée à la vanille généreusement garnie de sirop d'érable tout frais, puisque ce dernier symbolise lui aussi la venue du printemps?

Jambon glacé à la cassonade

Entaillez la surface du jambon et garnissez-la de clous de girofle, ou si vous préférez, saupoudrez-le de poudre de girofle, puis faites-le réchauffer au four à 325oF. Pendant 3 heures - ou moins - suivant sa grosseur. Le thermomètre à viande doit marqué 130oF. Par ailleurs, mélangez ensemble 1 tasse de cassonade, 2 c. à thé de moutarde en poudre et environ 2 c. à soupe de jus de fruit pour obtenir une sorte de marmelade que vous étalerez à deux ou trois reprises sur le jambon, 35 à 40 minutes avant de la retirer du four.

Brocoli à la sauce à l'orange

6 à 8 portions

2 gros paquets de brocoli
2 oranges, épluchées et coupées en tranches
4 c. à soupe de beurre
2 c. à soupe de pacanes hachées

Epluchez et lavez le brocoli, puis divisez-le en bouquets d'une portion. Faites-le cuire à l'eau bouillante salée pendant environ 20 minutes - ou à la vapeur. Entre-temps, faites fondre le beurre dans une petite casserole et ajoutez les oranges et leur jus. Faites réchauffer sans laisser bouillir. Versez cette sauce sur le brocoli et saupoudrez-le de pacanes hachées.

Avis au consommateur

Bébé et sa sucette



Des dangers se cachent parfois où on s'y attend le moins. Ainsi, des sucettes pour bébés, objets en apparence inoffensifs, ont provoqué des accidents mortels.

Le plus souvent, le bébé s'étranglait avec la corde qui retenait la sucette autour de son cou ou s'asphyxiait en avalant de petites pièces détachables (et, au moins dans un cas, la sucette en entier).

Ayant pris connaissance de cas d'accidents mortels et de certains autres qui ne se sont pas terminés aussi tragiquement, la Direction de la sécurité des produits, de Consommation et Corporations Canada, en collaboration avec les autorités médicales et dentaires, a réglementé les sucettes. Cette disposition du Règlement d'application de la Loi sur les produits dangereux, entrée en vigueur en mai 1974, prévoit que:

- La sucette doit être conçue de façon à être suffisamment résistante et durable pour pouvoir supporter une force raisonnable, même après de nombreuses stérilisations, (sans que des pièces, susceptibles d'être avalées, ne se détachent).
- La garde de la sucette doit être assez rigide et avoir un diamètre suffisant pour empêcher l'enfant de s'enfoncer la tétine trop loin dans la bouche.
- Tout cordon attaché à la sucette doit être assez court pour que la sucette ne puisse être pendue au cou.
- Tous les matériaux utilisés dans la fabrication de la sucette doivent être non toxiques et, au moment de la vente, stériles.

Bien que ces règlements traitent de la plupart des dangers que peuvent présenter les sucettes, les parents devraient examiner régulièrement la sucette de leur enfant, surtout si le bébé a tendance à la mordiller. Des morceaux pourraient se détacher d'une sucette détériorée, ce qui pourrait être dangereux si le bébé les avalait.

Service de l'information et des relations publiques, Consommation et Corporations Canada, Place du Portage, Phase 1, Hull, Québec, K1A 0C9

P&R 105 (Ces textes sont fournis par le Secretariat d'Etat)

L'énergie à meilleur marché

La chaleur se paie!

• Pensez aux économies possibles
Pour chaque degré centigrade au-dessus de 20° C, la consommation de combustible augmente de 4.5% en moyenne.
Si vous fixez le thermostat à 20° C, plutôt qu'à 22° C, vous économiserez environ 10% sur la consommation du combustible.
En termes de dollars, si le chauffage vous coûte $300 par hiver, une économie de 10% en combustible pourrait vous faire épargner $30.

• Du sommeil qui paie
Pour plus d'économies, abaissez le thermostat de 3° C la nuit.
Chaque degré en moins la nuit vous fait économiser 1% en consommation sur une période de 8 heures.
Abaisser la température de 20° C à 17° C vous fera épargner environ 5% ou $15 par année.

• Economies composées: $45, ça vous intéresse?
Si votre thermostat est réglé de façon permanente à 22° C, et que vous abaissiez la température à 20° C pour le jour et d'un autre 3° C pour la nuit, vous pourriez obtenir une économie composée de 15%.
Cela signifie $45 sur un compte annuel de combustible de $300, qui équivaut à une *économie d'environ $200 millions par année pour les consommateurs canadiens.*
Ce qui n'est pas peu dire!

• Le contrôle par zone
La plupart des installations de chauffage à l'électricité offrent un certain "contrôle par zone". S'il y a chez vous une pièce inoccupée, fermez le thermostat en question et les portes qui conduisent à cette aire.

• Baissez la température quand vous sortez
Si tout le monde est à l'école ou au bureau ou que vous êtes partis pour la fin de semaine, fixez la température à environ 17° C. Pourquoi réchauffer les meubles?

Energie, Mines et Ressources Canada, 588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

P&R 305 (Ces textes sont fournis par le Secretariat d'Etat)

impôt

Les erreurs, ça retarde

Les frais d'administration du gouvernement fédéral pendant les cinquante premières années de la Confédération étaient couverts en grande partie par les douanes et les taxes d'accise. La perception de l'impôt sur le revenu des particuliers n'a débuté qu'en 1917.

La plupart des retards dans la réception des remboursements est due aux erreurs que le contribuable commet en remplissant sa déclaration d'impôt. Celui-ci a donc intérêt à vérifier ses calculs. Il est aussi important d'inclure ses feuillets T4, reçus pour frais médicaux et dons de charité et de donner avec précision tous les renseignements demandés.

L'Impôt et les Douanes et Accise font partie d'un même ministère: le Revenu national. Chacun de ces services possède cependant son propre sous-ministre et est logé tant à Ottawa que dans le reste du Canada dans des bureaux différents.

A la suite d'un accord conclu avec les provinces, le gouvernement fédéral perçoit les impôts provinciaux des sociétés sauf pour l'Ontario et le Québec. Le gouvernement fédéral perçoit aussi les impôts provinciaux sur le revenu des particuliers pour toutes les provinces sauf le Québec.

L'édition 1977 de "Statistique fiscale", qu'on peut obtenir auprès d'Approvisionnements et Services Canada contient une table récapitulative qui donne le revenu moyen des contribuables dans 100 villes choisies au Canada. Oakville (Ontario), vient en tête avec un revenu moyen de $11,714. Immédiatement après on trouve Burlington (Ontario), avec $11,527 puis Brossard (Québec), avec un revenu moyen de $10,956.

Les plus récentes statistiques établies dans le domaine de l'impôt nous indiquent que les médecins et les chirurgiens à leur compte ont un revenu moyen annuel de $46,661. Ils ont donc le revenu le plus élevé si l'on considère les contribuables par genres d'occupation. Immédiatement après viennent les ingénieurs et les architectes dont le revenu est de $43,409, puis les avocats et les notaires qui eux ont un revenu moyen de $42,731.

Revenu Canada, Impôt ne détermine pas la politique fiscale du gouvernement. Il ne fait qu'appliquer les lois adoptées par le Parlement. Les décisions, quant à savoir quelle loi fiscale sera adoptée et de quelle façon les sommes perçues seront dépensées, sont du ressort du ministère des Finances et du Conseil du Trésor.

Les programmes fédéraux

(deuxième partie)

L'impôt: contrevenants et pénalités

La Loi de l'impôt sur le revenu a été adoptée en janvier 1949. Elle devenait alors partie intégrante de la législation canadienne, remplaçant la *Loi de l'impôt de guerre sur le revenu*, appliquée dès 1917.

En 1976, l'Impôt a recueilli $28 milliards 900 millions. Ses principales sources ont été les particuliers, les sociétés et les ventes.

La majeure partie de cette somme est allée à la santé et au bien-être, au paiement de l'intérêt de la dette publique, à l'expansion et au soutien économique, de même qu'à la défense.

Toute personne ayant perçu des revenus en 1977 est tenue par la loi de produire une déclaration d'impôt avant le 30 avril 1978.

Celles qui n'ont pas reçu de formulaire de déclaration par la poste, peuvent s'en procurer au bureau de poste ou au bureau de l'Impôt de leur région.

Les gens qui ne se seront pas conformés à cette loi (indépendamment de la nature des revenus qu'ils ont eus en 1977) sont passibles d'amende ou de poursuite judiciaire.

Revenu Canada doit régler chaque année certains cas relevant tantôt de la fraude, tantôt de la négligence, ou encore de l'évitement fiscal. Voici son attitude à ce sujet:

La fraude

Par définition, le fraudeur est une personne qui, sciemment et délibérément, par acte ou omission, trompe l'impôt (ou conspire à cette fin) afin de déclarer ou de payer moins d'impôt que ne l'exige la loi.

La divulgation volontaire

Revenu Canada encourage toute personne qui n'a pas produit de déclaration ou qui a produit une fausse déclaration, à le déclarer volontairement. Si la personne fautive fournit tous les renseignements avec honnêteté et exactitude, on lui permettra de régler ses dettes sans encourir de pénalité ni de poursuite.

L'évitement fiscal

Un certain nombre de contribuables peuvent utiliser un stratagème ou prendre des dispositions complexes afin de reporter, réduire ou éluder complètement l'impôt payable en vertu de la loi, sans toutefois se rendre coupables d'une infraction criminelle.

Si une enquête démontre que ce stratagème était illégal, une nouvelle cotisation sera établie en vertu des articles pertinents de la loi.

Les contrevenants

Outre les fraudeurs, certains contribuables reconnaissent qu'ils doivent des impôts, mais ne font rien pour les acquitter.

Lorsque certaines circonstances empêchent un contribuable de payer ses impôts, Revenu Canada accepte normalement une entente qui permettra d'acquitter sa dette dans un bref délai.

Toutefois, pour les contribuables qui refusent systématiquement de payer, les percepteurs disposent de moyens de recours énergiques. Revenu Canada peut saisir leur salaire, leurs autres revenus ou leurs comptes en banque, et même procéder à la saisie et à la vente de leurs biens.

L'appel

Un contribuable qui se croit lésé dans ses droits peut faire appel, et sans verser un cent.

Il y a quatre bureaux d'appel au Canada. Ils sont situés à Vancouver, Toronto, Montréal et Ottawa.

Pendant qu'une objection ou un appel est en instance, les montants d'impôt établis par Revenu Canada doivent être acquittés.

Les pénalités

Revenu Canada peut décider d'imposer une pénalité qui s'élève habituellement à 25% du montant d'impôt non déclaré.

Du 1er septembre 1975 au 31 août 1976, 6,051 contribuables ont été trouvés coupables d'omission de produire une déclaration. Les amendes imposées se sont élevées à $635,187.

Entre le 1er avril 1976 et le 31 mars 1977, Revenu Canada a d'autre part enquêté sur 847 cas de fraude fiscale présumée, et a perçu $19,176,000 en impôts et en *pénalités*.

145 cas ont également fait l'objet de poursuites **devant les tribunaux, et ont abouti à l'imposition d'amendes s'élevant à $2,535,000.**

Information

Pour permettre aux contribuables de trouver réponses à certains problèmes qui leur sont propres, il existe une série de brochures mises à jour chaque année, et qu'on peut se procurer au bureau d'impôt de sa région:

- **Frais de garde d'enfants**
- **Gains en capital et Jour de l'évaluation**
- **L'impôt: un tour d'horizon qui s'impose**
- **L'impôt sur le revenu au Canada (également en version allemande et italienne)**
- **L'impôt et le non-résident**
- **L'impôt et les personnes âgées**
- **L'imôt sur le revenu et la petite entreprise (également en version italienne)**
- **L'impôt et l'étudiant**
- **Frais de déménagement**
- **Régimes enregistrés d'épargne-retraite**
- **L'impôt et le parent unique**
- **Régimes enregistrés d'épargne-logement**
- **L'impôt sur le revenu des ventes à commission**
- **Songez à la retraite**

Les agents des bureaux régionaux de l'Impôt peuvent aussi renseigner les contribuables. •

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

P&R 605 A

30 P'TITES MINUTES avec Hubert Gauthier (deuxième partie)

L'avenir des héritiers...

En règle générale, la situation des francophones hors Québec est pénible. Hubert Gauthier l'a clairement indiqué dans la première partie de cette entrevue, en soulignant notamment la nature de la lutte qui se livre pour conserver l'identité francophone en milieu majoritairement anglophone.

Les faits mentionnés ne sont pas nouveaux, mais ils sont nettement exposés. Monsieur Gauthier a traité de la place du francophone dans sa communauté, des problèmes auxquels il fait face lorsqu'il s'agit de choisir une école pour ses enfants, de leur demander d'écouter la radio et la télé françaises, d'obtenir des soins accordés par du personnel parlant français, ou tout simplement de former une équipe de hockey en utilisant la langue de Molière.

Dans cette deuxième partie, Hubert Gauthier apporte d'autres faits et tire une conclusion sur l'ensemble des réflexions qu'il nous a livrées.

par Guy O'Bomsawin

photos Francine Lalonde



C'est plus cher

Les garderies: ça c'est essentiel. Les femmes veulent aller travailler et elles veulent une garderie française. Bien, dans la majorité des régions du pays, y compris Ottawa, il faut que tu payes plus cher, si tu es francophone, pour envoyer ton enfant dans une garderie "privée" parce que les garderies publiques qui sont à Ottawa, par exemple, sont des garderies bilingues; c'est-à- dire anglophones. Ça, je l'ai vérifié!

Les francophones vivent cette situation-là; même les plus convaincus . . . C'est ça leur contexte de vie de tous les jours.

Un autre exemple: les francophones vont-ils aller se battre pour protester à cause d'une contravention rédigée en anglais? Ils vont dire *"Pour cinq dollars, je ne suis pas pour aller me chicaner en cour. Je n'ai pas le temps. J'ai "ma job", j'ai mon pain à gagner et s'il faut que j'attende, ça va probablement me coûter pas mal plus cher".*

Le gars ordinaire fonctionne comme ça, comme ton anglophone. Lui, le francophone, il faut qu'il ait une conduite exemplaire, que j'appelle quasiment angélique, pour pouvoir arriver à vivre comme ça.

Un autre exemple: à toute heure, si on fait un interurbain, on est obligé de patienter cinq minutes pour avoir une standardiste française, et lorsque tu t'éloignes de l'Ontario, tu ne les as quasiment pas ces possibilités-là. Alors, quand tu vois ça tous les jours...

"Ouoh!"

Tu dis *"Le francophone parle anglais à ses jeunes dans sa famille".* C'est le résultat de tout ce qui étouffe tranquillement son contexte familial, devenu dernière chance . . . Ce n'est plus comme autrefois, quand tu avais une deuxième cloison qui entourait ta maison et où c'était étanche! Non, non, ce n'est pas étanche. La télévision, les loisirs, l'école, les services de santé, tout passe par dessus. Tout entre dans la maison, de nos jours.

Alors, mon francophone, lui, est constamment sous pression. Puis tranquillement le cercle se rapetisse et sans s'en rendre compte et je dis bien *"sans s'en rendre compte"*, il en devient peu à peu victime. A un moment donné, il se rend compte de la situation, soit parce que quelqu'un le lui a dit, soit parce qu'il a lu "Les héritiers de Lord Durham". Sa réaction? *"Ben, tabarnouche, j'suis rendu loin. Y faut que je fasse quelque chose pour faire reculer ce mur-là. Que j'aille m'attaquer à des gros morceaux".*

De dire, par conséquent, que le francophone ne fait pas tout ce qu'il peut dans sa maison, moi je dis *"Ouoh!"*

D'après le tableau que tu me brosses du francophone en tant qu'individu vivant hors Québec, vraisemblablement que dans aucun de ces milieux, il ne soit possible de vivre, d'avoir une vie sociale en français. Est-ce qu'il n'y a pas certains coins où on a réussi à surmonter ces difficultés-là?

Il y a certains coins au Nouveau-Brunswick où c'est possible, parce qu'il y a là encore beaucoup d'unilingues francophones. Il y a certains coins, aussi, dans l'Est ontarien.

Comment ont-ils réussi?

Ils n'ont pas réussi, ils ont survécu par la force du nombre et la force de leur isolement.

Est-ce que des ghettos se sont formés?

Pas vraiment, parce que, géographiquement, les francophones étaient regroupés. Ceci les a favorisés; par exemple, au Manitoba, il y a certaines régions où les francophones sont géographiquement bien situés. Ceux-là se défendent mieux. Mais tranquillement, les pressions dont je te parlais se manifestent.



La région Est-ontarienne est aussi, sinon plus, menacée par une foule de choses qui sont survenues récemment. Par exemple, les grandes autoroutes qui sont construites pour diriger la circulation à Toronto ou ailleurs. Les gens sont victimes de ce genre de choses parce qu'ils ne sont pas impliqués au niveau des décisions, et que ces travaux risquent de briser leur environnement.

Le travail que nos associations essaient de faire est justement d'apprendre aux gens à réagir face à ce qui les menace. Si on réussit, on aura la moitié du chemin de fait.

Il y a aussi une autre part de responsabilité, qui appartient aux gouvernements. Ceux-ci doivent accepter certaines situations, sans quoi il n'y a rien à faire.

Modus vivendi

Est-ce que les francophones hors Québec qui sont à quelque palier de gouvernement que ce soit, s'occupent vraiment, d'après vous, de la cause francophone?

Je pense que de la même façon que ton francophone dans sa maison est victime d'un *"encloitrement"*, ton fonctionnaire, qu'il soit fédéral ou provincial, est victime de la même chose. Parce que le système gouvernemental n'est pas majoritairement francophone. Alors le francophone en situation minoritaire au gouvernement aura la réaction suivante: *"Si je vais un peu trop fort, je vais me faire taper sur le nez par les anglophones".* Tu retrouves deux catégories de francos au gouvernement: ceux qui sont victimes de choses comme ça, et moi je ne les blâme qu'à moitié; et ceux qui aident quasiment le système à être comme il est.



Grosso modo, il y a un paquet de francophones bien mal à l'aise là-dedans. Je comprends qu'ils soient victimes d'un système, et c'est pour ça que l'on comprend ce que ça prend comme changements au niveau des gouvernements. Ce que les gouvernements ne veulent pas comprendre.

Un coup de barre

Si on veut être clairvoyant, est-ce que tu vois, dans 20 ou 30 ans, une société francophone hors Québec autre que celle que l'on connait actuellement?

Présentement, je ne suis pas en mesure de faire des prédictions pour 20 ou 30 ans. Au point où en sont les choses, et c'est ce qu'on a dit dans "Les héritiers de Lord Durham", il n'est pas question de parler de développement. Il faudrait pourtant en discuter, mais comme c'est là, on n'a même pas abouti à en parler et encore moins à trouver des moyens pour faire du développement et théoriser sur ce qui va se passer dans 10 ou 20 ans.

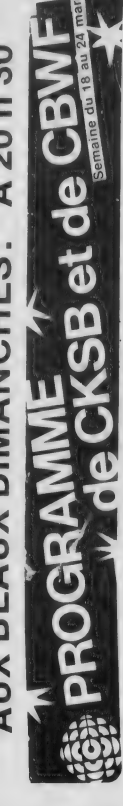
La plupart de notre monde est d'un réalisme assez franc. C'est d'ailleurs pour ça qu'on a écrit "Les héritiers de Lord Durham", parce qu'autrement on n'aurait pas pu le faire.

Actuellement, on est dans un combat de survivance et non pas dans un combat de développement. On se bat pour chaque pied qu'on essaie de nous enlever. Ça n'avance pas, parce que si ça avançait, on arrêterait l'assimilation et elle n'arrête pas actuellement; les chiffres de 1976 l'ont démontré.

Maintenant, la réaction de beaucoup de monde, y compris les gouvernements, est de dire que notre leadership est bien pessimiste. Mais moi je pense qu'on est des réalistes et que s'il n'y a pas vraiment un coup de barre magistral d'ici quelques années — je dis bien quelques années et non pas

Suite à la page.. 19





Un de nos parcs nationaux . . .

Le **parc national de l'Ile-du-Prince-Edouard** est situé sur le golfe Saint-Laurent, à 24 kilomètres au nord de Charlottetown. Il longe la mer sur une distance de 40 kilomètres.

Bien qu'il ne couvre que 20,7 kilomètres carrés, il présente un environnement étonnamment varié: terrains boisés, marécages, étangs, dunes de sable et quelques-unes des plages les plus réputées au Canada.

Activités

Parmi les activités les mieux appréciées, on compte la plongée, les promenades sur la plage, les feux de camp, les excursions en canot et les programmes pour enfants.

A la baie Covehead, il existe des rampes de lancement pour les embarcations motorisées. Celles-ci sont toutefois interdites sur les étangs d'eau douce situés à l'intérieur du parc.

On peut faire bonne pêche dans le parc: truite mouchetée, gaspareau, perche blanche, éperlan, anguille.

Les pêcheurs du voisinage louent leurs bateaux pour des croisières et des expéditions de pêche en haute mer.

Le parc est ouvert à l'année, bien que les services aux visiteurs soient généralement offerts sur une base saisonnière.

En hiver, on peut y faire des excursions, de la marche en raquettes et du ski de randonnée.

Logement

On trouve trois terrains de camping dans le parc: soit à Stanhope, à l'Ile Rustico et à Cavendish. Ils ouvrent vers la troisième semaine du mois de mai et ferment au cours de la deuxième semaine d'octobre.

Des établissements commerciaux, tels terrains de camping, motels, hôtels, chalets et fermes de vacances sont nombreux dans la région du parc.

Voies d'accès

Les principales voies d'accès sont les autoroutes 15 et 24 qui mènent au nord de Charlottetown jusqu'au secteur est du parc.

Les routes 2 et 6 qui cheminent vers l'est à partir de Charlottetown et vers l'ouest à partir de Souris, aboutissent également au secteur est.

Les routes 2, 6 et 13 mènent au secteur ouest à partir de Summerside, Kensington et Hunter River.

L'aéroport commercial le plus rapproché est situé à Charlottetown où des envolées assurent quotidiennement la liaison avec Montréal, Moncton, Halifax et Ottawa. Charlottetown est également desservie par chemin de fer.

L'Ile-du-Prince-Edouard est accessible par traversier à partir de Caribou (Nouvelle-Ecosse), et de Cape Tormentine (Nouveau-Brunswick). Ce dernier peut prendre à bord voitures, autobus et trains.

Restaurants

Le parc est doté de trois casse-croûte: le Cavendish, le Stanhope et le Dalvay et, aussi surprenant que cela puisse paraître, vous y trouverez un salon de thé où vous pourrez déguster une pâtisserie en sirotant votre thé. De plus, la salle à dîner de l'hôtel Dalvay-by-the-Sea (*cinq étoiles*) offre de merveilleux repas préparés par des chefs prestigieux.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national de l'Ile-du-Prince-Edouard, C.P. 487, Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, C1A 7L1; ou téléphoner à: (902) 672-2211

Permis

véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
		camping	
4 jours	$ 2		
1 journée	$ 1	1 journée	$3 à $6
dans la plupart des parcs			

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

P&R 506

GÉNIES EN HERBE

1) **SAMEDI À 18 h 35**
L'équipe du **Petit Séminaire** affrontera celle de l'**Institut Collégial de Saint-Claude.**

2) **LUNDI À 19 h**
En provenance de la **Saskatchewan**, cette émission opposera l'équipe de **Zénon Park** à celle de **Gravelbourg.**

Ces 2 émissions sont animées par **Pierre d'Auteuil** et réalisées par **Marie Benoist-Martin**, sous l'oeil vigilant du juge **Robert Painchaud**....



.... QU'ON SE LE DISE....

LE VENDREDI 17 MARS à 14 h 30, l'émission **LES ATELIERS** sera entièrement consacrée à l'une des figures de proue du Manitoba:
MARIUS BENOIST...

LE DIMANCHE 19 MARS à 19 h, **MAURICE AUGER** vous présentera, dans le cadre de l'émission **HEBDO**, une autre page de l'actualité manitobaine. Maurice envisage d'ouvrir, au cours des semaines à venir, un dossier sur la **SFM** et plus exactement sur le congrès et sur les réalisations de cette organisation....

LE LUNDI 27 MARS à 20 h sera diffusé **Pour le plaisir de vous le dire**, recueil de poèmes mettant en vedette **JEAN-GUY ROY** (cette réalisation de **LÉO FOUCAULT** fut dernièrement enregistrée au CCFM, salle Pauline-Boutal).

LE MERCREDI 29 MARS à 23 h 05, reprise de l'émission **Reflets d'un pays** consacrée au petit village de Saint-Victor en Saskatchewan et à l'inventeur Jérôme Béchard....

LE SAMEDI 1er AVRIL, l'émission **ICI AILLEURS**, enregistrée à Winnipeg, portera sur le **Projet Garrison**....

De plus amples détails dans les prochaines éditions de"En Direct"

Cette semaine AUX BEAUX DIMANCHES

À 19 h 30: ZACHARY RICHARD



Un homme-orchestre qui nous vient de la Louisiane

Directement du studio 42: la Nouvelle-Orléans, le Carnaval et les Cajuns avec leur plus fidèle représentant, **Zachary Richard**, chanteur, accordéoniste, pianiste, guitariste et virtuose de l'harmonica.

À 20 h 30: LES ARRIVANTS... Habitants d'un nouveau monde"1740"

La vie d'un jeune militaire sous le régime français

Le prochain épisode de la série historique **les Arrivants... habitants d'un nouveau monde** s'intitule *1740*. Il a été écrit par Guy Fournier et sera présenté aux téléspectateurs des **Beaux Dimanches** le 19 mars à 20 h 30. En vedette dans le rôle du soldat Nicolas de Lugny: Michel Côté.

L'action commence au printemps de 1740 pour se poursuivre durant l'hiver de 1741 et se terminer au printemps de la même année. Quant aux décors, ils sont surtout faits des splendides paysages du Québec, sur les rives du Saint-Laurent, Place Royale à Québec ou alors dans les intérieurs des belles maisons de bois construites par les colons sous le régime français. L'intrigue? Une tranche de vie, celle du jeune militaire Nicolas de Lugny, parti de France où il a laissé père et mère, un frère aîné et une soeur pour venir faire fortune au Canada.

Michel Côté et Donald Pilon



Les lundis 20 et 27 mars; 3 et 10 avril à 20 h 30 SCÉNARIO - PUZZLE

Une fête de famille qui finit mal

Louise Laparé



Un nouveau **Scénario** prendra l'affiche à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, le lundi 20 mars à 20 h 30, et cela pour quatre semaines consécutives. Intitulé **Puzzle**, ce texte de Pierre Goulet nous plonge dans une famille apparemment très heureuse, comme il en existe des centaines d'exemplaires au Québec et un peu partout à travers notre monde dit civilisé où «tout le monde parle pour ne rien dire»... où «tout le monde fait semblant».

L'auteur

Originaire de Québec, Pierre Goulet ne vit à Montréal que depuis un an et demi environ. Encore jeune, il n'a que 29 ans, il s'est fait à lui-même une sorte de pari: celui de vivre de sa plume ou d'écrire à plein temps: «Je sais que ce n'est pas courant au Québec mais je relève le défi.»

MERCREDI À 21 h 00 À HORS SÉRIE: DUPLESSIS

7e épisode: La Fin

Le septième et dernier épisode de la série **Duplessis**, qui sera télévisé le mercredi 22 mars à 21 heures, nous présente les derniers moments de la vie de Duplessis. En septembre 1959, Duplessis s'apprête à se rendre à Schefferville avec Gérald Martineau. Nous assistons à une longue conversation qui a lieu entre les deux vieux amis durant le trajet et une fois qu'ils sont rendus sur les bords du lac Knob.

Duplessis a vieilli et il se sent un peu dépassé. Il sait qu'il est moins aimé et que la fin approche. Ses réflexions nous font faire le tour de ce qui s'est accompli au Québec pendant 25 ans et nous font connaître ses opinions. Une dernière fois, cet homme mystérieux nous livre quelques-unes de ses impressions.

A la veille du décès de Duplessis, ses ministres se réunissent et se rappellent les bons moments qu'ils ont vécus avec lui.

Donald Pilon et Jean LaPointe



DIMENSION J, LUNDI à 19 h 30





La série DIMENSION J s'achève. Mais l'équipe de production (Gilles Paquin, concepteur-projeteur, Marcel Collet, réalisateur et Valérie Châtain, script-assistante) travaille déjà pour l'an prochain.

Lundi, à 19 h 30, l'avant dernière émission sera consacrée à la danse moderne. Au programme: 2 chorégraphies signées JACQUES LEMAY: **contre-basse** et **évolution de l'homme**. Puis Marc Fredette interprétera 2 chansons de son répertoire.

UNE ÉMISSION D'UNE TRÈS GRANDE QUALITÉ... À VOIR...

À L'OCCASION DU VENDREDI SAINT

3 ÉMISSIONS SPECIALES...

À 20 h 00: CLARISSES À MAKAK
un documentaire sur la femme africaine et sur la vie contemplative des franciscaines.

Pour ce groupe de soixante religieuses franciscaines qui ont choisi la vie contemplative, il n'existe pratiquement pas de différence entre la vie religieuse et la vie des femmes mariées. Au Cameroun, les femmes vivent dans une chefferie, sous l'autorité d'un homme puissant qui dispense le vivre et l'abri pendant que les femmes élèvent les enfants. Il y a évidemment plusieurs épouses, jusqu'à 140, pour un seul chef. Selon les Clarisses de Makak, c'est la même chose en religion: les soeurs sont «en amour» avec le Christ; il est leur époux mystique et elles vivent dans sa chefferie qui est l'Eglise. Habillées comme leurs compatriotes, mais voilées, les Clarisses se consacrent totalement à l'amour du Christ, tout en vaquant à tous les travaux dévolus aux femmes africaines. Elles nous offrent une danse sacrée d'une grande beauté en s'accompagnant d'instruments africains comme la guitare, les maracas et les percussions. Jean-Rock Roy interviewe une religieuse québécoise: Soeur Marie-Zoé, de Portneuf, qui a passé toute sa vie comme missionnaire en Afrique et qui nous parle du christianisme méditerranéen, beaucoup plus près du tempérament africain que de notre cartésianisme.

À 21 h 30: MARCEL LEGAULT
un reportage sur ce mathématicien devenu paysan, qui parlera de la prière, de la mort et surtout de la fidélité envers soi-même.

À 22 h 55: LA SEMAINE SAINTE AU GUATÉMALA



Comme la plupart des latins d'Amérique du Sud, les Guatémaltèques considèrent la Semaine sainte comme une époque de fiesta en même temps que célébration solennelle. Comme en Espagne, on voit au Guatemala durant la Semaine sainte ces processions où les membres des confréries se font un point d'honneur de transporter sur leurs épaules de lourds brancards surmontés parfois d'un peuple de statues représentant des scènes de la Passion du Christ. le spectacle commence le Jeudi saint en soirée pour se terminer tard dans la nuit du Vendredi saint. La fiesta de la Passion se termine le dimanche de Pâques par la procession, dans les rues de la ville de Sacapulas, du Christ ressuscité au son de toutes les cloches des églises, pendant que les fidèles vont puiser l'eau des fontaines (l'eau pascale).



QUAND J'ÉCOUTE, J'ÉCOUTE CKSB - 1050

LES ONDES POSITIVES DU MANITOBA FRANÇAIS

Voici quelques émissions spéciales qui seront diffusées au cours du mois de mars:

VOIX ET RYTHMES DU PAYS - le samedi 18 mars à 18 h. Emission en provenance d'Edmonton. "**Salut! Je t'aime**" est le titre du spectacle qui a été présenté et enregistré pour la francophonie à Calgary. Francine McGee, Raymond Desmarteau, Jacques et Robert Pariseau étaient les artistes invités. Ce même spectacle sera présenté en la salle Pauline-Boutal, au CCFM, le 19 mars prochain à 20 h 30. Ne manquez pas "**Salut! Je t'aime**", **le samedi 18 mars à 18 h à notre antenne.**

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN FRANCE - les 19 et 20 mars prochains: dimanche, de 19 h à 19 h 30 et lundi, de 18 h à 19 h. Nous tiendrons notre auditoire au courant du 2e tour de scrutin. Il y aura la diffusion des déclarations des principaux porte-paroles de différents partis et des entrevues avec des Canadiens en France. **N'oubliez pas le dimanche 19 mars à 19 h et le lundi 20 mars à 18 h.**

VENDREDI SAINT - le 24 mars de 17 h 15 à 24 h. Auditeurs et commentateurs échangeront leurs réflexions sur la "**RÉSURRECTION**", victoire de l'amour sur la mort. Le Père Xavier Léon-Dufour, exégète français et le Père Gilles Langevin, théologien et professeur à l'Université Laval de Québec seront les commentateurs invités. **Soyez des nôtres à la ligne ouverte du Vendredi saint, 24 mars, à compter de 17 h 15.**

PULSATION tous les jours de 18 h 15 à 21 h avec Christian Leroy
Chansons, Blues, Rock, Folklore et Jazz...
PALMARÈS: disques offerts tous les vendredis soirs.

Palmarès du mois de mars 1978:

1-	Heureux d'un printemps	Paul Piché
2-	New Country	Jean-Luc Ponty
3-	Méfiez-vous du grand amour	Michel Rivard
4-	Fils du ciel	Rockets
5-	Je l'savais	Robert Charlebois
6-	Ouverture	Dionne-Brégent
7-	Il ne chantera plus jamais	Pétula Clark
8-	Hockey	Beau Dommage
9-	Four seasons	Robbie McDougall
10-	100,000 raisons	Harmonium
11-	Chanter tout haut	Georges Moustaki
12-	La musique est magique	Surprise Band
13-	Oxygène 4	Jean-Michel Jarre
14-	Donne-moi encore	Manuel Brault et Jean-Pierre Fréchette
15-	La prochaine décennie	Octobre
16-	Délivrance	Space
17-	Donna	André Gagnon
18-	Commercial pour un jet	Daniel Lavoie
19-	Une locomotive	Alain Suan
20-	My lady héroïne	Serge Gainsbourg
21-	Pour moi c'est toi	Pierre Perpall et Bagowa
22-	Je chante dans les transistors	Louis Chédid
23-	Voyage, voyage	Zig Zag
24-	Comme ce serait beau	Pierre Groscolas
25-	Les dix commandements	Martin Circus





SAMEDI

18 mars

9:00 HEIDI
L'Arrivée de Monsieur Gérard.
9:30 WICKIE
L'Epée d'or.
10:00 TEMPOREL
La Bataille des géants.
10:30 JOE LE FUGITIF
Les Chasseurs.
11:00 ES-TU D'ACCORD?
Le Mexique.
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
13:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Du centre Claude-Robillard. Soccer.
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
L'Education. Pourquoi les enfants et les parents préfèrent tel type d'enseignement ou tel système d'éducation.
15:00 DÉFI
La Famille Papatie. Au nord du Québec, près du lac à la Truite, en plein territoire des Indiens Algonquins, nous rencontrons la famille Papatie: le père (veuf) et ses deux enfants.
15:30 CINÉ-JEUNESSE
Philippe le petit. Film réalisé par Hermann Zshoche. **Chronique montagne: Dans une voie du creux du Van.** Deux jeunes gens font une ascension de 200 mètres. dans le Jura.
17:00 BAGATELLE
18:00 GÉNIES EN HERBE
Petit Séminaire vs St-Claude.
18:30 TÉLÉJOURNAL
18:35 ICI, AILLEURS
De Moncton. Les Iles-de-la-Madeleine Le chômage, la pêche, la chasse aux phoques et la découverte d'importants dômes de sel. Comment la vie politique des Iles a changé depuis l'élection d'un député du Parti québécois. Mlle Denise Leblanc
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Maple Leaf Gardens de Toronto, les Pingouins de Pittsburgh rencontrent les Maple Leafs.
21:30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. Soeur Jaimie
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti libéral
23:10 CINÉMA
Nada. Drame réalisé par Claude Chabrol, avec Fabio Testi. Michel Aumont. Maurice Garrel. Michel Duchaussoy et Marangela Melato. Des anarchistes enlèvent l'ambassadeur américain à Paris et le séquestrent dans une ferme abandonnée. Une heureuse coincidence fournit au commissaire la photo de quelques-uns des anarchistes. Il organise le siège de la ferme, quitte à mettre en danger la vie de l'ambassadeur (Fr.-it. 74)
1:15 CINÉ-NUIT
Peau d'espion (To Commit a Murder) Espionnage réalisé par Edouard Molinaro. avec Louis Jourdan. Senta Berger, Edmund O'Brien et Bernard Blier Un ecrivain dont les oeuvres se vendent mal accepte une mission d'agent secret. Il s'agit d'empêcher un savant physicien français de tendance communiste de passer a la Chine (Fr.-all. 66)

DIMANCHE

19 mars

9:00 TOM ET JERRY
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
Acrobaties aériennes (1re de 2).
9:45 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La Passion et la mort.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Ste-Famille, célébration de la messe.
11:00 SECOND REGARD
L'Homme derrière le pontife. Hommage au pape Paul VI par des témoignages de personnalités canadiennes du monde épiscopal et laïque.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: l'évolution des parcs en Amérique.
13:00 D'HIER À DEMAIN
Ce merveilleux pays où les hommes sont rouges (dernière de 2).
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Rencontre d'athlétisme Italie-Canada.
16:00 L'HEURE DES QUILLES
Début.
17:00 CINÉ-MAGAZINE
17:30 TERRE ET MOISSONS
11e de 13: Le Développement. Le cercle vicieux pauvreté-sous-développement.
18:00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Les Transports (2e de 3). L'Automobile.
18:30 TÉLÉJOURNAL
18:35 TÉLÉSCOPIE
Interviewer: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy.
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine. Anim.: Maurice Auger. Réal.: François Savoie
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Zachary Richard.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde (3e de 7). 1740. Parmi les habitants qui sont arrivés pendant une trève des querres du XVIIIe siècle se trouve un soldat Nicolas de Lugny. La vie rude en Nouvelle-France a d'abord peu d'attrait pour lui mais, au bout d'un an, il en vient à aimer son nouveau pays.
21:30 TEL QUEL
Le Chômage. Les Canadiens tiennent-ils toujours à travailler? Que penser des politiques économiques et sociales des gouvernements? Sommes-nous en train de gaspiller une génération qui, à son entrée sur le marché du travail, se heurte à des portes closes? Une instruction plus poussee constitue-t-elle une garantie contre le chômage? Animateur Louis Martin. Réal.: Pierre Castonguay
23:00 TÉLÉJOURNAL
23:15 SPORT-DIMANCHE
23:30 POLITIQUE PROVINCIALE
23.10 CINÉ-CLUB•
Les Doigts dans la tête. Drame réalisé par Jacques Doillon, avec Christophe Soto, Ann Zacharias et Olivier Bosquet. Trois Parisiens, sous l'influence d'une amie, decident de quitter la monotonie quotidienne et se lancent a la poursuite du bonheur. Il leur est difficile d'atteindre leurs aspirations, sous les pressions de la realite exterieure et de leur éducation (Fr. 74)

LUNDI

20 mars

8:55 THE SUN RUNNERS
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Les Portraits de Centour.
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
Conditionnement physique général.
10:00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivière. Nutrition.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: colorier les jours du facteur, avec Carole Plasse. - Cuisine: médaillon de veau à la crème, avec Pierre Vaillon.
11:30 LAUREL ET HARDY•
"Sonnerie du cor". Histoire de deux musiciens qui jouent... avec leurs poings.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.
14:30 CINÉMA
Smic, Smac, Smoc. Comédie réalisée par Claude Lelouch, avec Charles Gérard, Amidou, Jean Collomb et Catherine Allégret.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 GÉNIES EN HERBE
En provenance de la Saskatchewan, opposant Zénon Park à Gravelbourg.
19:30 DIMENSION J
Emission consacrée à la danse moderne. Au programme: 2 chorégraphies signées Jacques Lemay, et 2 chansons avec Marc Fredette.
20:00 À CAUSE DE MON ONCLE
20:30 SCÉNARIO
Puzzle. Texte de Pierre Goulet.
21:00 TÉLÉ-SÉLECTION
Angoisse: l'Infirmière (Nurse Will Make it Better). Drame réalisé par Shaun O'Riardan, avec Diana Dors, Andrea Murcovici et Linda Liles. La fille d'un diplomate devient impotente à la suite d'une chute de cheval. C'est une malade agressive qui fait fuir sept infirmières en quinze jours. La huitième semble avoir trouvé la manière de la contrôler, à tel point que la soeur de la patiente trouve cette efficacité anormale. (Brit.).
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
Début. 1er de 13 épisodes: "Le Maître d'école". 1802. Savary, aide de camp du premier Consul, prépare la visite de son chef à Strasbourg. La police arrête le courrier des émigrés, qui doit prendre contact avec un certain Schulmeister. Des Schulmeister, il y en a 150 à Strasbourg...
24:05 CINÉMA•
Béatrice Cenci. Drame réalisé par Guido Brignone, avec Carola Hohn, Giulio Donadio. Elli Parvo. Tina Lottansi. Sandro Ruffini et Oswaldo Valenti. En 1598, le seigneur Cenci règne en tyran sur sa famille. Sa fille Béatrice veut endormir son père pour prendre la clé qui libérerait celui qu'elle aime. Ayant offert ses bijoux à un serviteur pour obtenir la clé, celui-ci tue le seigneur sous les yeux de la servante. sa maîtresse. Béatrice est accusée du meutre (It. 43)

MARDI

21 mars

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
"Taille".
10:00 YOU HOU
Eau, terre, air, feu (2e de 5).
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
Le Lapin rose.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
La Joaillerie.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Jardinage: l'hybridation.
11:30 ERREURS JUDICIAIRES
Début. La Dame au fusil.
12:00 LE MONDE EN LIBERTÉ
Les Chimpanzés (1re de 2).
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
D'Ottawa. Les Femmes et la vie politique.
14:30 CINÉMA
Dieu a choisi Paris. Film réalisé par Gilbert Prouteau, avec Jean-Paul Belmondo. Un vieux photographe et cinéaste d'actualités fait revivre cinquante ans de vie parisienne.
16:00 BOBINO
16:30 LES ANTIPODES
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Des yeux dans la nuit (1re de 2). Le dressage d'un berger destiné à un aveugle.
20:00 GRAND-PAPA
Raoul s'aperçoit de l'indifférence de Martine à l'égard de Martin. Charles-Henri fait passer le test de l'alcoolisme à ses amis.
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée: Isabelle Aubret.
21:00 LES AS
Christian Brunelle reçoit un coup de fil anonyme l'accusant du meurtre de Rosanne. Guy enquête sur la famille Brunelle. Réal.: François Jobin.
21:30 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 RENCONTRES
Invité: M. René Pinsard. Professeur, supérieur de grand séminaire, il est établi maintenant à Pigalle. Entrevue: Marcel Brisebois.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges Mathieu se raconte (1re de 3).
24:03 CINÉMA
Le Scandale. Policier réalisé par Claude Chabrol, avec Maurice Ronet, Anthony Perkins et Yvonne Furneaux. Une femme dirige une exploitation de champagne. Pour vendre l'affaire, elle a besoin des droits sur la marque; mais le détenteur refuse de les lui céder (Fr. 67).

MERCREDI

22 mars

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Jojo les oreilles.
9:30 LES ORALIENS
A l'hôpital.
9:45 EN MOUVEMENT
Conditionnement physique général.
10:00 LA BOITE À LETTRES
La lettre O.
10:15 VIRGINIE
Un oeuf.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Etre parents.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine mini-budget: des côtes de porc.
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
Georgina Gadoury-Rondeau.
12:00 MINI-FÉE
Oscar et le D-51.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jac Segard.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Le centre de jour de St-Georges-de-Beauce. Mme Bolduc donne une démonstration de mignardise (méthode ancienne de tricot au crochet).
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Le Coup de grâce. Bidou Laloge vient encore de commettre une faute grave. Son patron Léon Dalbrand, ne le lui pardonne pas.
20:00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Vingt ans après.
20:30 RÉTRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1941. Sujet: la Bolduc. Invitée: Jeanne d'Arc Charlebois.
21:00 HORS SÉRIE
Duplessis. Avec Jean Lapointe dans le rôle titre. [**dernière de 7**]: La Fin.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Rimouski. Entreprises d'auto-gestion. Coopératives de l'Est du Québec: Imprimeurs associés de Rimouski et coopérative de pêcheurs aux Méchins. Rech. et anim.: Suzanne Saint-Pierre. Réal.: Viateur Lavoie
24:05 CINÉMA
Les Oiseaux, les orphelins et les fous. Drame réalisé par Juraj Jakubisko, avec Philippe Avon, Magda Vacaryova et J. Sykora. Deux hommes et une femme ont choisi d'être fous et heureux mais le ménage à trois ne fonctionne pas. Un jour, ils partent à la campagne dans une auto volée L'un d'eux fait de la prison; à sa sortie il a changé. Il voit le jeune couple s'aimer doucement (Fr.-thcèque 70).

JEUDI

23 mars

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
Poitrine.
10:00 YOU HOU
L'Oreille.
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Oénologie ou connaissance des vins.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Artisanat: les marionnettes de bois.
11:30 CINÉASTES DE LA FAUNE
Début. Les Lions de la mer de Valdez.
12:00 ROQUET, BELLES OREILLES
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Lison Hovington, du poste CKRS-Jonquière, rencontre la châtelaine du moulin du Père Honorat, à Laterrière, au Saguenay.
14:30 CINÉMA
Le Tournesol du père. Drame réalisé par Frank Chmief.
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES DU TSAR
Le Porcher.
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
Le Ciné-parc. Fred veut ouvrir un restaurant dans un ciné-parc.
19:30 DU TAC AU TAC
La Démission. Jean-Jacques se méprend sur le comportement de sa femme avec Mario qu'il surprend au restaurant.
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
Les Mensonges que mon père me contait (Lies my Father Told Me). Film réalisé par Jan Kadar, avec Yossi Yadin, Jeffrey Lynas, Len Birman et Marilyn Lightstone. Vie d'une famille d'immigrés juifs à Montréal au cours des années 20. Leurs espoirs et leurs drames quotidiens. L'attachement d'un enfant pour son grand-père (Can. 75).
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN•
Le Dictateur (The Great Dictator). Satire écrite, réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Paulette Goddard et Henry Daniell. Dans les années 30, un barbier qui ressemble comme un frère au dictateur. est amené un jour à prononcer un discours à la place du dictateur (USA 40)
1:15 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Policier réalisé par Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur. Robert Berri et Jacques Seiler. Echec à Vidocq. En 1814. Louis XVIII est sur le chemin du retour. Vidocq n'a pas sitôt en main les dossiers des nouveaux maîtres qu'il se les fait voler. Son enquête le mène en Bretagne où il découvre une organisation qui exploite les émigrés

VENDREDI

24 mars

9:30 LES MERVEILLEUSES HISTOIRES DE ROBERT HOUDIN
Igor et son ami Pierre.
9:45 EN MOUVEMENT
Conditionnement physique général.
10:00 TAM-TAM
10:15 VIRGINIE
Le Poussin bleu.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Cardiologie.
11:00 LA MANGEAILLE
Prod.: ONU. Animatrice: Lizette Gervais. Le Saumon.
11:30 ROBINSON SUISSE
Un festin funeste.
12:00 SÉSAME
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jean-Guy Benjamin.
14:30 LES ATELIERS
D'Ottawa.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 DU SOLEIL À CINQ CENTS
La Maison de poupée.
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
18:05 PASSION ET RÉSURRECTION
Peintures illustrant la Passion et la Résurrection du Christ.
18:50 UNE PARTIE D'ÉCHECS
19:00 MARCUS WELBY, M.D.
Les Ilots de Laugherans, (dernière de 2).
20:00 CLARISSES À MAKAK
Documentaire sur la femme africaine et sur la vie contemplative des Franciscaines.
20:30 CONCERT POPULAIRE
Du Centre national des Arts, à Ottawa. Invités: Colette Boky, soprano, et Henri Brassard, pianiste.
21:30 MARCEL LEGAUT
Pourquoi ce mathématicien devenu paysan a-t-il quitté l'enseignement? Qu'est-ce que la terre lui a apporté?
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
22:55 LA SEMAINE SAINTE AU GUATÉMALA
Documentaire réalisé par Lee Rampen. Des processions où les membres des confréries transportent sur leurs épaules de lourds brancards surmontés d'un peuple de statues représentant des scènes de la Passion du Christ. Des cérémonies religieuses présentant un amalgame de traditions chrétiennes et mayas.
24:00 CINÉMA
Luke la main froide (Cool Hand Luke). Drame réalisé par Stuart Rosenberg, avec Paul Newman, George Kennedy et Strother Martin. A la suite d'un délit mineur, Luke est incarcéré. Il parvient à s'évader. Repris, il s'enfuit de nouveau, mais lorsque ses gardiens le rattrapent, ils parviennent à le briser par un traitement d'une brutalité inoïe (USA 67)

théâtre

"Les manigances d'une bru"

FIDÈLE à la TRADITION



Quand le Cercle Molière monte une pièce, c'est toujours un événement, noblesse oblige de la part de la plus ancienne troupe de théâtre du Manitoba. Et sa réputation, une fois de plus, n'est pas surfaite. "Les manigances d'une bru", écrite par deux auteurs franco-manitobains, Paul Ruest et Roger LeGal, et mise en scène par Jean-Guy Roy, s'inscrit bien dans la tradition des spectacles de qualité.

Qualité de l'interprétation tout d'abord. Carmelle LeGal-Brodeur, revenue au Manitoba pour créer le personnage de la bru, avait dit avoir rapidement compris le rôle de cette femme plongée dans les soucis quotidiens, "tannée" de ne pas disposer de suffisamment d'argent. Effectivement, son interprétation mérite le qualificatif d'excellent. Tous les acteurs ont d'ailleurs rempli à merveille leur contrat. Claude Dorge qui incarne le mari sans envergure de la bru, Jaque Rochon le ratoureux propriétaire d'immeubles et son concierge Robert Trudel aux manières indélicates.

MENTION

La liste est certes longue, mais Gilles Bédard et surtout Marie-Jeanne Delaquis sont aussi très convaincants dans leur rôle de beaux-parents. Toutefois, Germain Massicotte, le fonctionnaire responsable des pensions et Marjolaine Saint-Pierre, l'amie de la bru un peu "fofolle" méritent une mention particulière. Car bien que leur présence sur les planches ait été relativement courte, ils ont su relancer la dynamique de la pièce. Pour Marjolaine Saint-Pierre, il s'agit d'ailleurs d'un adieu au public manitobain, puisqu'elle va poursuivre ses études à Ottawa.

Parlons-en du public. Il demeure sûr que dans l'ensemble, il a aimé la pièce, il a compris son langage. Paul Ruest et Roger LeGal ont surtout voulu transmettre une image aussi authentique que possible du Franco-Manitobain, tel qu'il se présente en 1978. Sans doute pour cette raison, l'intrigue semble mince. Mais que se passe-t-il de très important au niveau du quotidien? Sinon les problèmes d'argent, de difficultés à remplir des formulaires, de petites manigances. Les auteurs n'ont pas cherché à se lancer dans de grands développements sur la situation des francophones: se servir du parler de tous les jours en dit suffisamment long. Alors que ceux qui voudraient encore aller voir la comédie, qu'ils ne s'attendent pas à de grands messages. Mais qu'ils s'attendent à rire. Il s'agit d'un divertissement, avec une exploitation de toute la gamme des farces. Chacun y trouve son compte.

ÉCLAIRAGE

Sur le plan technique, tout est parfait. L'éclairage de Georges Beaudry est bon. Comme aussi le décor, conçu peut-être un peu trop grand, et les costumes de Peter Wingate, qui apportent à la fois une touche particulière, et donnent encore un caractère plus authentique aux personnages.

Il vous reste encore le temps, jusqu'à samedi soir inclus, pour aller apprécier, salle Pauline-Boutal au CCFM, cette tranche de vie franco-manitobaine.

Notons encore que pour monter "Les manigances d'une bru", le Cercle Molière a reçu deux subventions destinées à payer les coûts de production de la pièce. La Centrale des caisses populaires du Manitoba a pour sa part octroyé la somme de $3,000, tandis que le Conseil des arts du Manitoba a accordé une somme de $1,000.

bb



AU CUSB

NOUS AUTRES: Hommes et femmes

La journée à NOUS AUTRES, journée de réflexion pour se questionner sur nos rôles en tant qu'homme et femme, organisée au collège de Saint-Boniface, a été une réussite. En effet, environ 300 personnes ont assisté aux diverses activités offertes par les organisateurs.

Un des moments forts de la journée a été la conférence d'Yvette Rousseau, qui a touché la question du partage des rôles de l'homme et de la femme dans la nouvelle société. Mme Rousseau est présidente du Conseil consultatif de la femme depuis septembre 1976. Notons que le Conseil a le droit et la charge de prendre l'initiative de conseiller le gouvernement fédéral et d'informer le public lorsqu'il fait rapport au gouvernement.

D'autres activités se sont échelonnées sur la journée: projections de films, exposition réunissant de la documentation sur les sujets abordés.

Le forum a permis aux participants d'échanger leurs expériences vécues dans le domaine des relations humaines. Même s'il est très difficile d'évaluer exactement la portée de cette journée, il reste néanmoins qu'un échange a eu lieu. Si certaines personnes ont entamé une prise de conscience, il serait certainement intéressant d'organiser une suite, une prochaine étape sur le thème: et maintenant que faire?

bb

LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE LA PAROISSE DU PRÉCIEUX-SANG célèbre le "TRIDUUM PASCAL"

JEUDI SAINT:
- 5 h 00: Célébration eucharistique
- 8 h 00: **SOIR** Célébration de la Cène du Seigneur
- 9 h 00 à 11 h 00: Veillée de prière
(Sacrement de la Réconciliation: 4 h 15 à 5 h)

VENDREDI SAINT:
- 3 h 00: Célébration de la Passion du Seigneur
- 7 h 00: Chemin de la Croix
(Sacrement de la Réconciliation: après la cérémonie de 3 h)

SAMEDI SAINT:
- 7 h 30: **SOIR** Célébration de la Veillée pascale: bénédiction du feu nouveau, de l'Eau baptismale, baptême, messe et communion.
(Sacrement de la Réconciliation: 4 h à 5 h, 6 h à 7 h 30).

PAQUES: **LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR**
- 10 H 00, 11 h et 12 h 30: Célébrations eucharistiques
(S.V.P. - A bien noter: pas de confessions, Pâques au matin).

MONA GAUTHIER



une voix

Mona Gauthier et sa jolie voix de soprano, tout le monde commence à les connaître. Et gagne à les connaître. Samedi dernier plus de 200 personnes assistaient au lancement officiel du premier 45 tours de Mona. Les deux chansons s'intitulent: "Rossignol" et "Dieu est là." A l'heure actuelle au Manitoba, plus de 1,500 disques, un chiffre appréciable, ont déjà été vendus. Attendons les résultats pour le Québec, où le 45 tours a été lancé la semaine dernière.

Mona fera bientôt un deuxième disque, avec deux chansons écrites par des auteurs franco-manitobains. Gerry et Ziz ont signé "Histoire d'antan", tandis que Paul Savoie a été le parolier de "Monsieur Soleil." On parle même de la possibilité que Mona Gauthier enregistre un microsillon avant la fin de l'année, composé probablement de chansons manitobaines.

Chacun sait aussi que Mona hésite encore entre la chanson et l'enseignement. A notre modeste avis, elle devrait se lancer dans une carrière de chanteuse. Parce qu'elle a le talent pour réussir!

bb

cinéma

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
FAITES VOTRE CHOIX

Les critiques de film sont rédigées en collaboration avec l'Office national des Communications sociales.

THE BOYS IN COMPANY C, chinois (Hong Kong). Drame de guerre réalisé par Sydney J. Furie. Cinq jeunes gens enrôlés dans les "Marines" en 1967 lient amitié pendant leur entraînement, en dépit d'origines et de caractères fort divergents. Versés dans la même unité, ils s'en vont combattre au Vietnam en début de 1968. L'officier qui commande leur compagnie est un incompétent aventureux et cabochard.

Parmi les conflits dans lesquels les Etats-Unis ont été engagés, l'opération au Vietnam a été la moins illustrée par le cinéma. Le présent film est l'un des premiers à couvrir le sujet, mais il ne le fait guère qu'à l'aide de clichés mis au goût du jour. C'est d'ailleurs une curieuse entreprise que ce film tourné aux Philippines par un réalisateur canadien pour le compte d'un producteur de Hong Kong. On s'y permet une approche réaliste de l'entraînement et des combats, mais l'on hésite continuellement entre la comédie et le drame dans le traitement. L'interprétation est surtout assurée par des nouveaux venus desquels Stan Shaw se dégage nettement. Conçu dans un esprit anti-militariste, ce film souligne la cruauté et l'absurdité de la guerre. A.P.G. (5)

CANDLESHOE, américain. Comédie policière réalisée par Norman Tokar. Une adolescente délinquante, Casey, est engagée par un type sans scrupule, pour jouer le rôle de la petite-fille disparue d'une vieille dame anglaise afin de chercher à l'aise dans son manoir la cachette d'un trésor.

Dans la tradition des films Walt Disney, cette production traite avec vivacité saupoudrée de drôlerie une intrigue tirée d'un roman pour enfants. On évite les attendrissements inutiles en faisant de l'héroïne un garçon manqué endurci par la vie des faubourgs, tout en lui donnant comme pendant un valet généreux porté aux déguisements altruistes. Les péripéties sont bien amenées et une bagarre finale dégénère en une mêlée truffée de gags. La mise en scène est honorable et l'interprétation ne manque pas de saveur. Pour tous. (E)

THE CHOIRBOYS, américain. Comédie réalisée par Robert Aldrich. Un groupe de policiers de Los Angeles se retrouvent après les heures de travail pour des beuveries. Au cours d'une de ces rencontres, un constable perd la tête et tire sur un passant.

L'intrigue est tirée d'un livre écrit par un ancien policier de Los Angeles qui s'est empressé de dénoncer les déformations subies par son roman dans son passage à l'écran. On reste d'ailleurs interdit devant l'insistance mise sur la vulgarité dans le traitement aussi bien que devant le laisser-aller d'une mise en scène pourtant signée Robert Aldrich. Le scénario se disperse dans un fouillis d'incidents avant qu'une certaine structure dramatique s'affirme en dernière partie. Les interprètes semblent laissés à eux-mêmes et renchérissent à qui mieux-mieux sur des aspects outrés. Cette présentation caricaturale de moeurs policières met l'accent sur des aspects vulgaires ou graveleux. A.P.G. (6)

THE OTHER SIDE OF THE MOUNTAIN II, deuxième épisode. Drame américain réalisé par David Seltzer d'après le livre "A Long Way Up". Une jeune skieuse de la Californie, Jill Kinmont, au cours d'une épreuve éliminatoire, fut victime d'un grave accident qui la laissa paralysée à partir de la poitrine. Elle est proclamée "La femme de l'année" à Los Angeles tant pour son courage et sa détermination dans cette épreuve que pour son dévouement auprès des Indiens de la région.

Ces honneurs ne la retiennent pas là où elle était adulée. Jill, accompagnée de sa mère, part vers Bishop, en Californie, pour continuer à s'y dépenser auprès de ses chers Indiens, toujours malgré son handicap.

Elle loue un logis d'un camionneur qui accepte péniblement les suites d'un divorce; Jill lui témoigne d'abord beaucoup de sympathie puis elle s'éprend de lui.

"The Other Side of the Mountain" raconte une expérience vécue et qui se continue puisque Jill vit actuellement en Californie. L'ensemble de ce film est à la fois très prenant et réconfortant. Il met en valeur le courage, la vaillance, la générosité d'une jeune fille victime de dures épreuves qu'elle sait surmonter. La mise en scène est efficace. Les interprètes ont un jeu vivant et naturel. Film à souligner et surtout à ne pas manquer. Mature (4)

Films à l'affiche: consulter **La Liberté** comme suit:

CLOSE ENCOUNTERS: no 42, 9 fév. 1978
GOOD BYE GIRL: no 44, 2 mars 1978
THE ONE AND ONLY: no 44, 2 mars 1978
STAR WARS: no 44, 2 mars 1978
COMA: no 44, 2 mars 1978
JULIA: no 44, 2 mars 1978
SATURDAY NIGHT FEVER: no 42, 9 février 1978
TURNING POINT: no 42, 2 mars 1978

LA



N'oubliez pas le
GRAND RENDEZ-VOUS
des Franco-Manitobains
ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE LA S.F.M.
le 9 avril 1978.

NOUS INFORME

9 AVRIL * ASSEMBLÉE ANNUELLE * 9 AVRIL * ASSEMBLÉE ANNUELLE*

9 AVRIL * ASSEMBLÉE ANNUELLE * 9 AVRIL

Cette année il y a cinq postes à combler à l'exécutif du Conseil jeunesse provincial:

- Président
- Vice-Président
- Trésorier
- Deux (2) conseillers

Si vous voulez poser votre candidature, vous n'avez qu'à contacter un des membres du comité de nominations.

* Marc Lavoie, téléphone: 233-4983 (bur.) 233-7405 (rés.)
* Ginette Michaud, téléphone: 233-4433 (AECSB) 233-6977 (rés.)
* Louis Kirouac, téléphone: 943-6581 (bur.) 233-7508 (rés.)
* Michelle Smith, téléphone: 247-5094 (AUCSB) 247-7237 (rés.)

9 AVRIL * ASSEMBLÉE ANNUELLE * 9 AVRIL

9 AVRIL * ASSEMBLÉE ANNUELLE * 9 AVRIL * ASSEMBLÉE ANNUELLE *

FRANCINE MCGEE

à SAINT-JEAN-BAPTISTE, lundi le 20 mars, à 20h30
en la salle du Centenaire
ENTRÉE: ADULTES: $2.50 ÉTUDIANTS: $1.75
parrainé par le Comité culturel de MONTCALM.
"Venez jouir d'un talent rafraîchissant."

COURS DE "PREMIERS SOINS" DE L'AMBULANCE SAINT-JEAN ORGANISÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA SFM DE SAINT-VITAL

Saviez-vous que les accidents sont une plus grande menace à la vie des bébés et des enfants que ne le sont les maladies? Brûlures, chutes, empoisonnements, pour ne citer que ceux-là, sont choses courantes. Et votre réaction en cas d'urgence: est-ce la panique? ou le savoir-faire qui vous permet d'agir rapidement?

Venez apprendre à donner les "Premiers Soins" avec confiance:

les jeudis 6, 13, 20 et 27 avril
de 20h00 à 22h00
à l'école Lavallée, angle chemin Sainte-Anne et Béliveau

Instructeurs:
M. Antoine Gagné et M. Gilbert Raineault, accompagnés de Mme Huguette Dandeneau, infirmière qui répondra aux questions médicales.

Inscriptions: $18.00 chacun, limité à un maximum de 20 personnes.
Inscrivez-vous d'avance en téléphonant au 253-1894!

culture

bloc-notes

•JUSQU'AU 18 MARS - LE CERCLE MOLIÈRE *présente les Manigances d'une bru, une comédie des auteurs franco-manitobains Paul Ruest et Roger LeGal, à 20 h. 30, en la salle Pauline-Boutal au CCFM. La mise en scène est de Jean-Guy Roy, les décors et costumes de Peter Wingate et l'éclairage de Georges Beaudry.*

•LES 17 ET 19 MARS, LES GAIS MANITOBAINS *organisent au CCFM leur 3e atelier de danse provincial pour adultes, appelé "atelier printemps". Dans le cadre du "bloc I", les cours offerts seront la danse pour enfants et la gigue avancée. Pour le "bloc II", tous les stagiaires s'y joindront pour des sessions de danse folklorique internationale.*

•18 MARS - L'UNION NATIONALE FRANÇAISE *organise à compter de 20 h.son grand carnaval sur le thème Carnaval de Nice. Des prix seront distribués pour les plus beaux costumes, par couple ou individuel. Il y aura aussi dégustation de crêpes flambées. L'animation musicale sera assurée par Bernard Dauriac.*

•19 MARS - LA CHANTEUSE QUÉBÉCOISE *Francine McGee donnera un spectacle exclusif à 20h30 au CCFM, salle Pauline-Boutal, accompagnée de Raymond Desmarteau et Jacques et Robert Pariseau. Le titre de la représentation est "Salut! Je t'aime". Il s'agit d'un alliage de chansons nouvelles et de folklore ancien. Les billets sont en vente au CCFM au prix de $2.50.*

•19 MARS - L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE *Winnipeg, sous la direction de Piero Gamba, saluera à 14 h 30 à la salle du centenaire, l'héritage musical polonais. Entre autres: les concertos no 1 et 2 pour piano de Chopin.*

•19 MARS - LA TROUPE DE LA SEIZIÈME DE LA *Colombie-Britannique présentera au CCFM, à 14h30, salle Pauline-Boutal, la pièce pour enfants intitulée L'étoile du rire". Les billets, au prix de 50 cents, sont déjà disponibles au CCFM.*

•20 MARS - AU CCFM, A 20h30, ON *projettera le court-métrage "Raison d'être", qui décrit la perception qu'ont de la vie et de la mort les mourants et leur entourage.*

•20 MARS - LE PROFESSEUR WYCYNSKI SERA *l'invité du CUSB et donnera à 20 h, salle 2127, une conférence sur l'historien François-Xavier Garneau et la Pologne. Essayiste, comparatiste et critique, M. Wycynski est professeur à l'Université d'Ottawa.*

•21 MARS - LE PROFESSEUR PAUL WYCYNSKI *parlera, à 13 h, salle 2127 au CUSB, du poète Emile Nelligan et de ses liens avec la Pologne.*

•21 MARS - LA 10e CONFÉRENCE NATIONALE *des bureaux de classification et de censure des films aura lieu à 9 h.30 au North Star Inn, salle Polaris. Ouvert au public.*

•1 AVRIL - AU CUSB A 20 h.30, CONFÉRENCE *donnée par l'Office des communications sociales, ouverte au grand public. Sujet: l'usager et la télévision; attentes, droits et devoirs.*

•27 MARS - A 20 h.À CBWFT, POUR LE PLAISIR *de vous le dire. Le comédien Jean-Guy Roy dit des textes qu'il a le goût de dire. Il parle du métier, des exercices auxquels doivent se soumettre les gens du spectacle, de l'amour et de bien d'autres choses encore. Jean-Guy Roy montre plusieurs facettes de son grand talent. Vraiment à voir.*

•31 MARS AU 2 AVRIL. L'office des communications sociales offrira une session intensive qui sera centrée notamment sur la télévision, au CUSB. L'objet en sera la conscientisation des téléspectateurs aux phénomènes de la télévision et s'adressera plus particulièrement aux éducateurs, parents, jeunes adultes, responsables de pastorale mais aussi à toutes les autres personnes intéressées.

Les personne-ressources seront l'abbé Jacques Paquette, responsable du département radio-télévision de l'Office national des communications, M. Louis-Paul Lazure, secrétaire de l'Association nationale des télespectateurs et Mme Jacqueline Lascah-Lazure.

Le programme est le suivant:

I Ce qu'est la télévision:
- **....ses aspects divers**
- **....sa portée**
- **....ses dimensions**
- **....son influence**

II La télévision... un balayage ou un enrichissement?

III Visionnements d'émissions suivis d'analyses, d'exercices pratiques:
- **genre d'émissions**
- **le public auquel elle s'adresse**
- **son contenu - ses valeurs**
- **la réalisation - image - sons**
- **nos réflexes, nos attitudes, notre sens critique.**

IV Rencontre et échange avec les directeurs des postes de télévision.

V La télévision et les enfants.

La date limite des inscriptions est le 27 mars. Pour plus de détails, d'adresser à l'Office des communications sociales, a/s Maria Prenovault, s.n.j.m., tél.: 247-9851.

nécrologie

M. Georges-Emile Langlois est décédé au Foyer West Manitoba de Virden le 26 février, à l'âge de 64 ans. Il était âgé de 5 ans lorsqu'il quitta Saint-Boniface avec ses parents qui allaient s'établir sur une terre à Virden.

Pendant son séjour à Virden IL SINT2RESSA AUX SPORTS ET PRIT UNE PART ACTIVE DANS LOrdre des Chevaliers de Colomb, pendant plus de 25 ans. Il était membre de la Légion royale canadienne, ayant fait quatre ans de service militaire au cours de la dernière grande guerre.

M. Langlois fut précédé dans la tombe par ses parents, une soeur et trois frères. Il laisse dans le deuil quatre soeurs, Bertha de Winnipeg, Ida de Brandon, Joan de Chicago, et Mme Gordon Grose (Irène) de Virden; deux frères, Félix et belle-soeur Dora, Léo et belle-soeur Lorette, ainsi que sa belle-soeur Paulette Langlois, tous de Virden.

La messe de la Résurrection fut célébrée le 1er mars en l'église du Sacré-Coeur de Virden par M. l'abbé Kenneth Foran. Les concélébrants étaient MM. les abbés Charles Vachon et M. Moore et le Père F. Lemire, OMI, assistés du diacre W. Barré.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le lot familial du cimetière paroissial. Les porteurs honoraires étaient Walter Armstrong, Roy Read, W. Quinn, Jack Sawyer et Emile Demers. Ses neveux Laurence, Albert, Denis et Henri Langlois, Garry Gardner et Al. McKay, tous de Virden, agissaient comme porteurs actifs.

Le salon mortuaire Carscadden se chargeait des funérailles.

Pendant son séjour à Virden il s'intéressa aux sports et prit une part active dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb, pendant plus de 25 ans. Il était membre de la Légion royale canadienne, ayant fait quatre ans de service militaire au cours de la dernière grande guerre.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, LÉONARD MAURICE CARRIÈRE, du village d'Ile-des-Chênes, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201- 185, boulevard Provencher, casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 18 avril, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de mars, A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

Monsieur David MOQUIN

A l'hôpital d'Altona, le 29 janvier 1978, est décédé à l'âge de 66 ans, monsieur David Moquin de Saint-Joseph.

Il laisse dans le deuil, son épouse Cécile, deux fils, Marcel et Roger de Thunder Bay, Ont.; cinq filles, Lucille (Mme Armand Gagnon), Yvette (Mme Denis Damphouse), Solange (Mme Jos. Boisvert), Alice (Mme Marcel Lambert) et Thérèse (Mme Maurice Bouchard); 17 petits-enfants, sept frères, quatre soeurs et plusieurs neveux et nièces.

La messe des funérailles fut concélébrée par l'abbé Louis Morin, curé de Saint-Joseph, assisté du rév. père Roland Prescott, de l'abbé Florent Labonté et du rév. père Hervé Gendron.

L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Joseph.

REMERCIEMENTS

Mme Cécile Moquin et sa famille désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par leur présence aux funérailles, offrandes de messes, envois de cartes, etc... Un merci spécial à l'abbé Louis Morin, au rév. père R. Prescott, à l'abbé F. Labonté et au rév. père H. Gendron. Un merci sincère aux porteurs, aux enfants de choeur, aux membres de la chorale et aux dames du Mouvement des Femmes chrétiennes pour le succulent goûter.

M. Dominique BOULET

A l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, le lundi 6 mars 1978, est décédé M. Dominique Boulet à l'âge de 61 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Louise et un fils Frédéric; ses soeurs religieuses, Jeanne d'Assiniboia, Sask., Bernadette d'Ottawa, Marie de Chesterfield Inlet, Mmes Aline Labelle de Saint-Norbert, Lucie Pelletier et Yvonne Paquin de Saint-Boniface; ses frères Lucien et René de la province de Québec, Albert, Joseph et Napoléon de Saint-Boniface et Saint-Vital.

La messe des funérailles eut lieu à Montréal le mercredi 8 mars. Une messe de la Résurrection célébrée par l'abbé Claude Blanchette fut chantée en la Basilique de Saint-Boniface le mercredi 8 mars.

REMERCIEMENTS

Mme Jeanne d'Auteuil ainsi que ses frères et soeurs désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur frère Raphaël Trudeau, soit par offrandes de messe, fleurs ou assistance aux funérailles. Un merci tout spécial à l'abbé Marcel Dacquay, curé, ainsi qu'à l'abbé Gédéon Trudeau.

REMERCIEMENTS

La famille Joseph Larivière remercie sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur père, soit par offrandes de messe, présence aux funérailles ou par tout autre service.

Les régions

Saint-Boniface

"Les membres du club "Nouveaux Horizons", groupe LaVérendrye, invitent le public à un thé-bazar le 2 avril de 13h30 à 17h30 au salon du club LaVérendrye, 614, rue Des-Meurons. Il y aura un panier de marchandises tiré au sort toutes les heures.

Le 21 mars se tiendra la réunion régulière du Conseil scolaire de Saint-Boniface, à 19 h 30 au bureau central, dans la salle du Conseil.

humour

CARBONIA - En Sardaigne, une dame qu'on refusait d'hospitaliser en raison d'un manque de lits, s'est présentée à l'hôpital avec... son propre lit. Elle fut acceptée...

•••

La jeune Francine qui passe ses vacances sur une ferme, contemple émerveillée, le paon qui est en train de faire la roue. Elle se précipite vers la fermière et s'écrit: Madame... Madame venez voir... Il y a une de vos poules qui est en fleur!

•••

LONDRES - Un épicier de 23 ans, malheureux du fait que l'organiste et la chorale ne s'étaient pas présentés à son mariage, réclame de l'église où l'union eut lieu le remboursement de ses dépenses, soit $1,980. Il soutient que sa jeune épouse, âgée de 18 ans, fut si contrariée qu'elle passa la nuit sur le divan...

•••

Quand on suit un régime, le premier jour est pénible. Le second l'est beaucoup moins... parce qu'on ne suit déjà plus le régime.

•••

†

LA VÉRITÉ

Sachant que Christ ressuscité des morts ne meurt plus; la mort n'a plus de pouvoir sur lui. (Romains 6, v. 9).

Administrateur

BCN



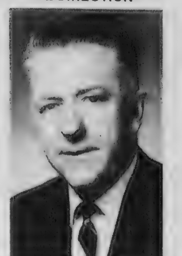
Louis-Philippe de Grandpré, c.c., c.r.

Le président et chef de la direction de la B.C.N., M. Germain Perreault, est heureux d'annoncer l'élection de Louis-Philippe de Grandpré, c.c., c.r., au Conseil d'administration de la Banque.

Originaire de Montréal, M. de Grandpré, au cours de sa carrière, a été bâtonnier du Québec, président de l'Association du Barreau canadien et juge de la Cour suprême du Canada. Avant son entrée dans la magistrature, il fut administrateur de plusieurs sociétés importantes. Depuis octobre 1977, il est l'associé principal de l'étude Lafleur, Brown, de Grandpré.

VIA Rail CANADA

CONSEIL DE DIRECTION



On annonce la nomination de M. W.P. Kelly, sous-ministre adjoint, Services fédéraux de Médiation et de Conciliation, Travail Canada, comme membre du conseil de direction de VIA Rail Canada.

CONSEILS PRATIQUES

Vous avez décidé de participer, le 9 avril, à l'Assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine?

Si vous habitez en dehors de la ville, il sera peut-être intéressant, pour vous, de passer la nuit de samedi à dimanche dans un des hôtels de Winnipeg. Avec un rien d'organisation, vous pourrez vous retrouver à plusieurs et en profiter pour faire de nouvelles connaissances.

Pour aussi peu que $29.95 vous pourrez dormir sur vos deux oreilles, avoir accès à la piscine intérieure, au sauna et au bar. En plus, le samedi matin vous pourrez, avant de vous rendre au Centre des congrès, faire quelques courses dans les grands magasins du centre-ville.

Pour obtenir de plus amples renseignements en ce qui concerne les chambres, veuillez entrer en communication avec la Holiday Inn située au 350, avenue Saint-Mary, Winnipeg, Manitoba ou composez le numéro 204-942-0051.

N'oubliez pas la messe qui se tiendra à 9 h au Centre des congrès.

humour

Quelqu'un raconte avoir vu un petit garçon d'une dizaine d'années descendre une rue, en zigzaguant, sur une bicyclette dont il avait lâché les pédales et sur laquelle il y avait une pancarte: "Danger! Cycliste débutant".

•••

TEL AVIV - Une dépêche de Tel Aviv annonce que les vaches israéliennes devront désormais porter une carte d'identité. Mais elle ne dit pas où...

•••

Le film avait beau être passionnant, les deux dames qui étaient derrière nous s'intéressaient beaucoup plus à leur conversation particulière. Figurez-vous que Georges et moi nous étions dans le Nord... A ce moment-là, la bavarde s'interrompit quelque chose sur l'écran ayant attiré son attention. Au bout d'un moment elle continua: Voyons, où en étais-je? Mon compagnon se retourna et lui dit d'une voix claironnante: Vous étiez dans le Nord, madame, avec Georges!

•••

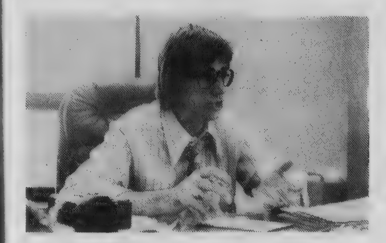
30 P'TITES MINUTES . . .

Suite de la page 10

une décennie — je pense qu'il y a des communautés qui seront obligées de "bâcler". On voit crouler des communautés constamment, et ça passe sous silence. D'ailleurs la Fédération a commencé à dénoncer cette désintégration-là.

C'est donc bien difficile de rêver à l'avance, quand on n'a même pas un pied dans la porte pour faire du développement. On en est encore à l'étape du rattrapage. Par exemple, le premier ministre Davis a déclaré qu'il n'y aura pas de reconnaissance officielle des francophones en Ontario; c'est fort! Et il travaille pourtant pour l'unité nationale!

Quel rôle devrait jouer le francophone minoritaire pour prendre les choses en main et voir à ce qu'un revirement se fasse au cours des prochaines années?



Le rôle des francophones hors Québec est, je dirais, de devenir d'abord conscients de leur réalité; deuxièmement, de l'accepter; troisièmement, de ne pas la laisser sous couvert: c'est-à-dire de ne pas accepter paisiblement qu'on leur impose le silence.

Ça veut peut-être dire dans un coup de dernière chance de faire une espèce de dénonciation de leur situation. En espérant que ça aide à améliorer les choses, parce que ça va faire prendre connaissance de la réalité à ceux qui sont responsables d'y remédier.

Mais si, à un moment donné, on a clairement expliqué ce qu'est notre problème, qu'on a dit ce qu'on veut, et que de l'autre côté de la clôture — c'est-à-dire les autorités et la masse anglophone, parce que c'est la majorité qui a à décider s'ils veulent qu'on vive ou non, dans le fond — on nous dit clairement *"On n'est pas intéressé"*, à ce moment-là, on aura nos réponses.

Une ethnie . . .

Qu'est-ce que vous pensez de la thèse qui voudrait que les francophones hors Québec soient considérés comme un groupe ethnique, en ce sens que le francophone qui va s'établir dans un milieu anglophone, n'a qu'à devenir anglophone, qu'à s'assimiler, pour très bien vivre, en tout confort?

Bon, premièrement, l'histoire d'être vus ou perçus comme un groupe ethnique, ou accepter d'en être un, ce serait accepter d'être des étrangers dans le pays. Ce que nous ne sommes pas. Par exemple, quand je regarde tout le côté acadien, ce sont eux qui ont bâti ce pays-là; quand je regarde l'Ouest, je sais qu'on l'a bâti aussi. Mon arrière grand-père a été un des premiers à aller bâtir le Manitoba avec ses amis. Si on étudie notre histoire comme il faut, on apprend que c'est La Vérendrye qui est allé jusqu'aux Rocheuses et qui a laissé ses traces tout le long du chemin.

Le Manitoba, à un moment donné, à cause d'un certain tournant, aurait pu devenir majoritairement francophone. Il l'était d'ailleurs. On a pendu Louis Riel, on a réglé le problème. Ça n'a pas été long. C'est ça notre histoire. C'est bien simple.

De nous dire qu'on est des immigrants dans ce pays-ci, si c'est ça qu'on dit, bien je pense que ça règle le problème aussi. Parce que si c'est ça, disons-le ouvertement, et ça vient de répondre à la question précédente *"Est-ce qu'on a notre place dans le pays?"*, la réponse serait *"non"*.

Si c'est ça le cas, toutes les thèses qui veulent que "a mari usque ad mare", "d'un océan à l'autre", on soit des francophones à part entière, alors là ça vient de passer pardessus bord. On vient de consacrer deux unilinguismes!

Puisqu'on parle d'ethnies, est-ce qu'il y a des communautés ethniques ou multiculturelles qui appuient ou qui sympathisent avec la cause francophone?

Je pense que oui. Moi, j'ai su que dans certains coins du pays, il y a des groupes qui nous appuient sans réserve. Puis eux se considèrent comme des immigrants; les Juifs, par exemple: moi j'ai connu des groupes de Juifs dans l'Ouest qui appuient notre cause sans contredit. Il y a quelques communautés qui nous appuient mais disons qu'elles ont aussi leurs propres problèmes. Je pense que les Juifs sont dans une situation pénible et que Dieu les garde. Nous autres, on a notre bataille aussi. On n'a pas de conflits avec ces gens-là. Je dirais plutôt que là encore — si je prends l'exemple du gouvernement de l'Alberta qui met les francophones en conflit avec les Ukrainiens — il n'y a pas de bataille entre les francophones et les Ukrainiens. Il n'y a fondamentalement pas de lutte. C'est le gouvernement qui dit *"we have other priorities"*, en parlant des Ukrainiens, tu sais. Ce sont les autorités qui provoquent les deux groupes.

Est-ce que la situation telle que vue par Hubert Gauthier avant son arrivée à la FFHQ, c'est-à-dire l'image qu'il s'était faite de la société francophone hors Québec, est-ce que cette image correspond à celle qu'il connait à l'heure actuelle?

Quand on a fabriqué "Les héritiers de Lord Durham" (beaucoup de gens y ont participé), c'est probablement là qu'on a pris vraiment conscience, dans une large part, que ça n'allait pas bien. Ça a fait mal et ça fait encore mal.

En faisant ça, les gars ont dit, et je cite des gars de l'Acadie: *"Ça nous a fait de la peine de faire ce document-là, mais il le fallait. C'est une partie de nos responsabilités."* Et je pense que le perception qu'on a de nous-mêmes, telle que décrite dans "Les héritiers de Lord Durham", n'avait jamais été présentée comme ça. C'était bien difficile de réaliser ça et de l'accepter. On a décidé de ne pas se mentir, et c'est ça qui fait notre force.

Est-ce que ça signifie qu'à ton arrivée à la FFHQ tu considérais que les circonstances étaient davantage positives qu'à la suite de la publication du rapport "Les héritiers de Lord Durham"?

Je connaissais très bien une situation dans le pays: celle du Manitoba, de l'Ouest, et je n'ai pas eu de grosses surprises en ce qui concerne la situation des francophones hors Québec. Alors je ne peux pas dire que je suis devenu plus optimiste ou plus pessimiste. J'ai toujours travaillé dans un contexte de réalisme, tout en essayant d'y trouver un peu de sérénité.

Aussi, comme pensent tous les autres gars de notre équipe, il faut accepter la situation. Une fois que tu l'as acceptée, c'est déjà plus facile d'y travailler. Tant qu'on se bat contre nous-même pour accepter ça, c'est une perte d'énergie. Mais quand on a accepté, c'est plus vivable. •

P&R 705-B

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

La Page de Bicolo ...



En passant près des saules, regarde les beaux "chatons" que j'ai trouvés! Le printemps est ici!! Youppi!!

Bicolo

Salut Monsieur Printemps!



Pour te faire penser au printemps... Tu aimerais te"construire" une jungle miniature? Voici une suggestion. C'est facile à faire!

Tu as besoin d'une éponge et d'une soucoupe. Demande à papa une poignée de graines de gazon. Mouille l'éponge et tords-la bien. Elle doit être presque sèche. Place-la dans la soucoupe. Répands les graines dans les petits trous de l'éponge.

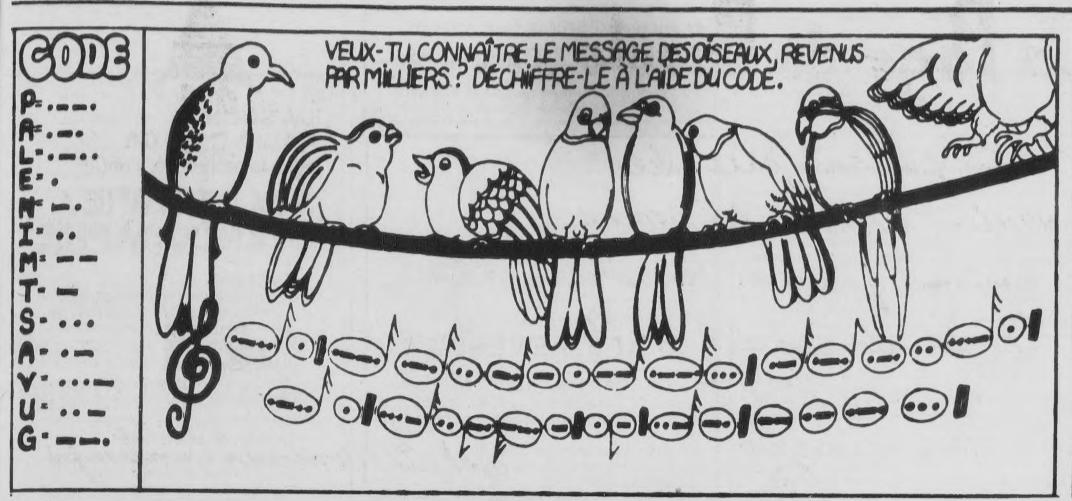
Mets la soucoupe au soleil, dans la fenêtre. Chaque jour, ajoute quelques gouttes d'eau dans la soucoupe.

Bientôt, tu verras apparaître de petites pousses, puis une véritable jungle d'herbe.

À COLORIER



Ce petit lapin s'en vient célébrer une grande **FÊTE** qui approche. **C'est la fête de P — — — — — — !**



Courrier

Cher Bicolo,

Merci pour la belle tuque rouge. Je m'en sers déjà, je la porterai souvent durant la semaine du Festival.

Un gros merci.

Marc Delannoy
Windsor Parc, Manitoba

Cher Bicolo,

Je te remercie pour le bouffon et le macaron du "Club de Bicolo" envoyés à l'occasion de ma participation au "Concours de Noël".

Michelle Moreau
Sainte-Anne, Manitoba

Cher Bicolo,

Merci pour l'album. J'ai déjà mis des photos dans l'album.

Ton ami,
Onil Fillion
Saint-Jean Baptiste, Manitoba

Cher Bicolo,

Merci pour mon bricolage que j'ai gagné au concours de Noël. Je vais accrocher le cadre dans ma chambre au chalet à la Plage Albert.

Ton amie,
Nicole Cenerini

Cher Bicolo,

Merci pour la plume que tu m'as donnée pour avoir participé au concours de Noël. Je l'aime bien. Joyeuse Saint-Valentin!

Ton amie,
Lynne Cenerini

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le beau disque. J'étais bien surprise et contente d'avoir gagné. Mon grand frère et moi aimons beaucoup tes deux pages dans "La Liberté".

Au revoir,
Lynne Bruneau
Saint-Claude, Manitoba

Cher Bicolo,

Merci, Bicolo, pour les bouffons à colorier et à rassembler ainsi que pour les jolis macarons portant le nom de ton club que tu nous as envoyés. A chaque semaine, nous attendons ta page avec impatience. Longue vie à toi et à ton club, cher Bicolo.

Donald, Rosanne et Julie Legal
Sainte-Anne, Manitoba

Le 17 mars c'est la fête de Saint Patrick, patron des Irlandais!



Jeu des étoiles

Voici un carré divisé en 16 petits carrés dans lesquels j'ai placé douze étoiles.

Peux-tu disposer ces étoiles de manière à ce qu'il y ait 3 étoiles dans chaque rangée verticalement et horizontalement et ceci en ne déménageant que 2 étoiles?

★	★	★	★
★			★
★			★
★	★	★	★

Tu es bon en calcul?

LES POMMES

Lorsqu'un vendeur compte ses pommes par paire, par 3, par 4, par 5 et par 6, il y a toujours une pomme qui reste; mais lorsqu'il compte par 7, il ne lui en reste aucune.

Combien de pommes au total possède-t-il?

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as quà découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Age: .... Grade: ....

★★★★★★★★★★★★

MEMBRE GAGNANT
No 4051
Cynthia Saint-Cyr
Saint-Eustache,
Manitoba

★★★★★★★★★★★★

Réponses:

Les pommes: 301 pommes.

Le code des oiseaux:

Le printemps arrive le vingt et un mars".

Les étoiles:

	★	★	★
★	★		★
★		★	★
★	★	★	

A VENDRE - 138, rue Ferndale - $64,000. - Maison ancienne de deux étages en très bon état - 30 x 31' - 7 pièces - 4 chambres à coucher - Soubassement à la grandeur - douche - Installation électrique neuve - foyer neuf - portes vitrées - ("french doors") fenêtres en aluminium - baies vitrées - une salle de bain - Garage - taxes $420.00 - composer 474-1257.

45-113-46C

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.

38-68-JNO

A LOUER - RUE RITCHOT - Chambre meublée, avec facilités de cuisine. Composer 775-1439 après 19 heures.

46-122-JNO

A LOUER - Près hôpital Saint-Boniface - Chambre entièrement meublée, facilités de cuisine. Libre immédiatement. Composer 247-3254.

42-97-JNO

POUR TOUTE FAVEUR OBTENUE par l'invocation suivante: Mon Jésus par les mérites de vos Saintes Plaies, guérissez-moi.

46-116-1 P

Prenez-vous votre retraite? Très jolis sites calmes, pour adultes seulement, avec maisons préfabriquées dans l'île de Vancouver, le sud de la province et dans la vallée de l'Okanagan. Pour plus d'informations, écrire à B.P. 4002, Stn A, Victoria, C.B. ou B.P. 822, Summerland, B.C.

44-109-48C

A VENDRE - Bicyclette de marque Road King. Frein manuel. A l'état neuf. $75.00. Composer 233-5317.

46-120-46-P

A VENDRE - Familiale Astre GT 1974 à 4 vitesses. 7 pneus. Nouveau moteur marquant 18,000 milles. Impecable. Composer 257-4548 après 17 heures.

39-78-JNO

A VENDRE - 4 milles au sud de Saint-Malo. Grande maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. Conviendrait comme résidence d'été pour une ou plusieurs semaines. Composer 433-7559.

46-125-JNO

RAPPORT D'IMPÔT A DOMICILE - Compétence en ce domaine depuis 1972. Composer 247-6262 après 19 h pendant la semaine et n'importe quand en fin de semaine.

45-114-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.

32-10-JNO

JEUNE FILLE CHERCHE une compagne pour partager appartement de 2 chambres à coucher, rue Taché. Composer 233-4555.

43-101-JNO

Dame très sincère, récemment déménagée à Winnipeg, aimant la danse et les sports, désire rencontrer homme honnête âgé entre 30 et 40 ans - Veuillez répondre en envoyant une photo et le numéro de téléphone à boîte 112. La Liberté. C.P. 96 Saint-Boniface, Man. R2H 3B4

45-112-JNO

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



DOIT ÊTRE VENDUE

SAINT-PIERRE, MAN. - VENTE PRIVÉE - Belle maison de 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, tapis mur à mur partout excepté dans la cuisine, garage attenant, climatiseur central. Située sur beau lot boisé d'environ 1 acre. Pour visiter appelez Roméo Berthelette après 5 heures au 433-7439.

VENTE !!!
50 VERGES DE DENTELLE
SEULEMENT $2.25

EN PLUS: **50 BOUTONS** décoratifs **GRATUITS** si vous COMMANDEZ MAINTENANT. Modèles et motifs ravissants, de tons magnifiques. PLEINE LARGEUR aussi. Pour TOUTES vos bordures décoratives. Envoi direct du fabricant. AJOUTEZ 75¢ de poste et manutention. REMBOURSABLE, à moins d'entière satisfaction. Acceptons chèque, mandat, argent.

INTERNATIONAL SALES CO.,
BOITE 280, SUCCURSALE COTE-DES-NEIGES, MONTREAL, QUEBEC

LA SOCIETE RADIO-CANADA
est à la recherche d'un(e)

SECRETAIRE / STENOGRAPHE

FONCTIONS:
Charge(e) de faire du travail complique de secretaire/stenographe et d'employe de bureau afin de decharger son chef du travail de routine.

QUALIFICATIONS:
- Diplome d'etudes secondaires et un cours commercial complet
- Bonne connaissance du francais

SALAIRE: $9,858.-$12,635.
On peut obtenir des renseignements additionnels sur ce poste et poser sa candidature en s'adressant a:
M. SAM KOSTENUK
Bureau des Ressources Humaines
Societe Radio-Canada
1840, rue McIntyre
Regina, Saskatchewan

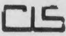


ASSUREURS



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051



Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE

MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher. St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES,
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

AGENCE D'ASSURANCES

F FOREST Ltée

Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
247-8434 **Lise, Nicole Georges** 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

CHIROPRACTEURS

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticiens:
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
CHIROPRACTICIEN
Heures de bureau: Lundi, mercredi et vendredi:
de 8h30 à 12h30; de 14h à 20h30
Mardi et jeudi: de 8h30 à 5h30
Téléphone: 452-9803
226, chemin Sainte-Marie, Saint-Boniface, Man.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

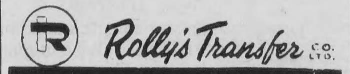
TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN. **Téléphone: 233-6327**

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud **Tél.: 256-5859**



CENTRE DE RECHERCHES

Le Centre de recherches du Collège universitaire de Saint-Boniface organise présentement un sondage et est à la recherche d'intervieweurs bilingues. Ceux-ci devraient être disponibles pour la période entre le 21 mars et le 7 avril 1978. Toute personne intéressée, prière de téléphoner au numéro 247-6750.

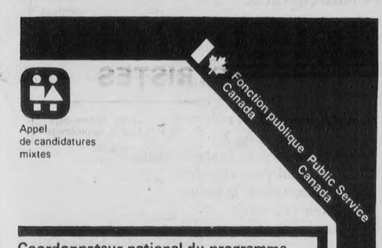
CARRIÈRES

ON DEMANDE IMMÉDIATEMENT

1- Assistants-comptables
2- Gérants et commis de quincaillerie
3- Gérant d'un magasin d'épicerie
4- Gérant et stagiaires de chantier de bois d'oeuvre

Au Manitoba
Salaire négociable
selon les qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Don Maurer
Personnel Manager
Federated Co-operatives Ltd.
Case postale 1004
Winnipeg, Man. R3C 2N6



Coordonnateur national du programme relatif aux délinquants autochtones

Traitement : $22 901 — $25 771
No de référence : 78-79-2-1 (7 O)

Ministère du Solliciteur Général
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Sous la supervision du Directeur du développement des ressources communautaires, le candidat devra développer la politique nationale au sujet des délinquants autochtones qui sont incarcérés dans les institutions fédérales ou en libération conditionnelle; développe et coordonne des programmes et des ressources afin d'améliorer les services offerts aux délinquants autochtones; fournit des services de consultation sur les politiques et les programmes en vigueur au sein du Service canadien des pénitenciers et du Service national des libérations conditionnelles, relativement aux délinquants autochtones; collabore au développement d'une politique afin d'augmenter la participation des autochtones au sein du Service canadien des pénitenciers et du Service national des libérations conditionnelles; dirige une évaluation systématique des programmes autochtones afin de s'assurer que les objectifs pré-établis sont atteints.

Conditions de candidature
Le candidat doit avoir terminé avec succès des études secondaires ou l'équivalent. Il doit avoir l'expérience du travail avec les autochtones et connaître leurs réactions vis-à-vis des délinquants. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

G. Gerlitz
Commission de la fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A OM7
Date limite : le 6 avril 1978
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



247-6340
256-2432

GEORGES-D. BOHÉMIER
519, che. Sainte-Marie

BOUCHARD REALTY



433-7502
Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix

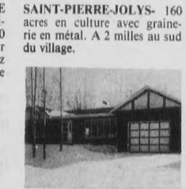
SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON - Saint-Pierre Trailer Centre - Bonne bâtisse de 40 x 60 avec salle de montre. Sur grand lot. Livraison du gaz Propane. A 9 milles de la plage de Saint-Malo.

$32,000
SAINT-PIERRE - Beau petit bungalow de 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, tapis mur à mur. Chauffé au gaz.

SAINT-PIERRE - Ferme laitière de 160 acres, à 2 milles du village. Comprend une trayeuse raccordée à une tuyauterie, une laveuse automatique, un nettoyeur d'étable, un hangar à foin, etc. Pour de plus amples renseignements, appelez au bureau.

SAINT-PIERRE - Au centre du village. Propriété commerciale de 125 x 300. Idéale pour tous genres de bureaux, magasins, ateliers, etc.

SAINT-PIERRE-JOLYS- 160 acres en culture avec grainerie en métal. A 2 milles au sud du village.



SAINT-MALO - Nouvelle maison de 2,000 pieds carrés, foyer ouvert, 3 chambres à coucher, garage attenant. Sur beau lot boisé à 2 minutes de la plage. Cette maison est de toute beauté.

SAINT-MALO - Bonne maison de revenu sur beau grand lot à 5 minutes de la plage. Peut être convertie en chalet d'été. Garage.

SAINT-PIERRE - Vous désirez acheter un commerce? Le Café de Paris est à vendre, soit comme simple commerce ou encore avec l'édifice et le terrain. Veuillez communiquer avec notre bureau pour des renseignements plus détaillés.

SAINT-PIERRE - 160 acres en culture à 1 mille du village. Prix très raisonnable.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

SAINT-VITAL
On demande $79,500 pour ce bungalow d'exécutif, 3 chambres à coucher, salle familiale, foyer ouvert en brique, salle de bains de 3 pièces donnant sur la chambre à coucher principale, salon et salle à manger en forme de L, garage pour 2 autos, draperies faites sur commande, 1,500 pieds carrés, lot de 50' x 207'. Appelez Louise Fillion ou Doug Gunn au 233-7963.

VIVIAN, MANITOBA
40 acres boisés près de la route provinciale no 15, 660 pieds de façade. On demande $10,500. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

PRIX VIENT D'ÊTRE RÉDUIT — PLUS QUE JOLIE
Maison de 2 étages avec intérieur complètement rénové avec un nouveau prix réduit. Elle comprend une entrée en stuc, tapis mur à mur, grande pièce à toutes fins au rez-de-chaussée. Les taxes de 1977 étaient de $135.00. Possession immédiate; le vendeur considérera tout offre raisonnable. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

AVENUE BRISTOL
Bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine, taxes basses. Une jolie maison très propre. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

80 acres de terrain en partie boisé et situé près de Sainte-Anne, Manitoba. On demande $22,000. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

SAINT-VITAL — UNIQUE DANS SON GENRE
1,600 pieds carrés comprenant grand salon et salle à manger en forme de L, baie vitrée, tapis de qualité, salle familiale avec foyer ouvert et portes de patio, immense cuisine avec armoires en chêne, salle de bains au sous-sol, 3 chambres à coucher, 2 plomberies, garage pour 2 autos attenant. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SOUTHDALE — $69,900
Bungalow de 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, cuisine avec appareils ménagers, 3 plomberies, salle de séjour finie et avec foyer électrique. Toutes les draperies comprises d'une valeur de $2,000. Garage double. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

PARC WINDSOR - Bungalow de 2 chambres à coucher - salle de séjour - grand lot - seulement $47,900 - Appelez R. Lejeune, 256-8793.

SAINT-BONIFACE - Maison de 5 chambres à coucher - 2 salles de bains - seulement $17,900. - Appelez R. Lejeune, 256-8793.

24, ELLESMERE - 2 chambres à coucher. Seulement $21,500 - En bon état - Taxes basses. Léo Grouette, 257-2363.

SAINT-VITAL - 5 chambres à coucher - tapis de qualité supérieure au salon - grande cuisine - sous-sol fini avec salle familiale - salle de bains. Prix raisonnable. Possession le 1er septembre. Léo Grouette, 257-2363.

SAINT-BONIFACE - Bungalow de 3 chambres à coucher - soubassement à la grandeur - 2 salles de bains - Grand garage - Prix raisonnable: $37,900. Mme Manaigre, 256-6117 ou 256-4356.



MELTON REAL ESTATE LTD.

260, avenue St. Mary's

Winnipeg, Man. R3C 0N6
Tél.: 956-2012

- **Adressez-vous en français aux personnes suivantes: RENÉ-E TOUPIN, EDOUARD MONDOR, MARCEL CHARTIER**
- La compagnie A.E. LePage a des succursales dans toutes les provinces (*particulièrement dans 11 villes*), et est affiliée à des compagnies dans la plupart du monde.
- Vous pouvez être assurés de nos services pour vos demandes à caractère commercial et industriel.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



$42,500
NORWOOD - Bungalow de 2 chambres à coucher avec 2 salles de bains. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Situé sur un beau lot de 50 pieds.



$49,900
NORWOOD - 50 Hemlock - 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Endroit très tranquille.

PRIX REDUITS - FERME A 68 MILLES DE WINNIPEG, près de Saint-Claude. 480 acres. Beau bungalow de 3 ans, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, soubassement complet. Eau courante et fosse septique. Pour obtenir une liste des machineries et pour plus de renseignements appelez Nap ou Ron.

BOULEVARD PROVENCHER - Grande propriété commerciale zonée C1. Construite en blocs de ciment.



PARC WINDSOR - Joli "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 pièces au soubassement. En très bon état. Hypothèque de 6 3/4% $52,000.

RUE KITSON — $64,500
Joli duplex de 13 ans. Un logis de 3 chambres à coucher avec salle à manger, et un logis de 2 chambres à coucher avec salle à manger. En très bon état. Garage double.

RUE KITSON — $39,500
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

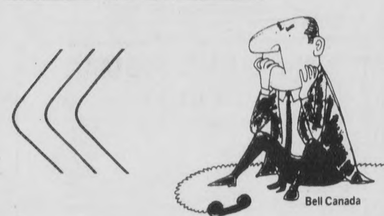
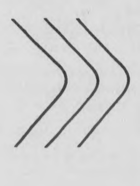
NORWOOD — EXCLUSIF
Bungalow de 2 chambres à coucher avec "dinette". Chambre supplémentaire au soubassement. En très bon état. Garage. On demande $33,000.

Rue Saint-Jean-Baptiste
$23,900
Maison de 1¼ étage, 2 ou 3 chambres à coucher. Lot de 33 x 144. Revenu de $200.00 par mois.

On parle français . . .

avec la collaboration de l'Office de la langue française, 700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

• au téléphone

Bell Canada

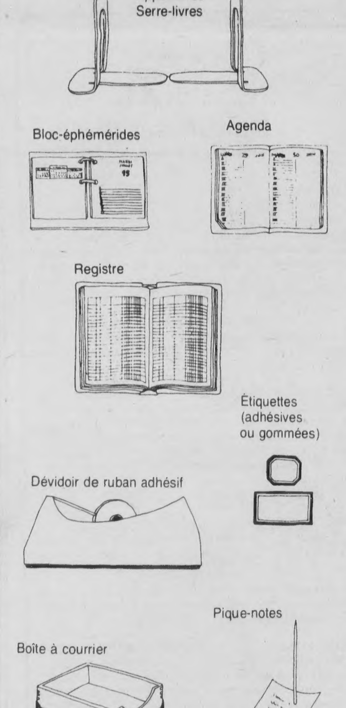
Expression française	Expression anglaise	Forme fautive
Mauvais numéro, vous vous trompez de numéro	Wrong number	Méchant numéro
Microphone	Transmitter	
Ne quittez pas	Hold the line	Gardez la ligne, restez sur la ligne
Numéro confidentiel	Non published number	
Numéro non inscrit	Unlisted number	
Passer la communication, transfert d'appel	To transfer a call, call transfer	
Permanence téléphonique	Telephone answering service, (TAS)	
Poste	Local, extension number	Local, extension
Poste, appareil, téléphone	Telephone set, set	
Poste commercial	Business phone	
Poste de table, poste mobile	Desk telephone (or set)	
Poste (ou téléphone) supplémentaire	Extension phone	
Raccrocher (le combiné)	To hang up	Fermer la ligne
Recevoir un appel, recevoir un coup de fil	To receive a call	
Récepteur, écouteur	Receiver	
Régional (subst.)	Extended Area Service (EAS)	
Régulateur de sonnerie	Volume control key	
Répertoire (téléphonique)	P.B.X. Directory	
Répondeur automatique	Automatic telephone answering system	
Retenir la ligne	To hold the line	
Sans frais d'interurbain	Toll free	
Service de l'annuaire, renseignements	Information	Information, assistance annuaire

Tiré de "Vocabulaire du téléphone"

• au bureau

Forme fautive

1 — Faire application
2 — Faire $100 par semaine
3 — Fermer la ligne
4 — Feuille de temps
5 — La file de M. X
6 — La fille du téléphone
7 — Forger une signature
8 — Le gérant de banque
9 — Le gérant de département
10 — Le gérant des ventes
11 — Une situation hors de notre contrôle
12 — Initialer
13 — Un item de discussion
14 — Un item à l'agenda
15 — Plusieurs item destinés à être exportés
16 — La terminologie légale
17 — Une poursuite légale
18 — Lever un grief
19 — La littérature de telle compagnie
20 — La malle est arrivée
21 — Envoyer une lettre par la malle
22 — Maller une lettre
23 — Vous vous méritez un billet
24 — La médaille d'or qu'elle s'est méritée
25 — Il s'est mérité un trophée
26 — Les minutes de la réunion
27 — Avoir de la misère à faire . . .
28 — Choisir un nom de corporation
29 — Recevoir sa notice
30 — Donner sa notice
31 — La notice affichée
32 — Notez le numéro de dossier
33 — Officier d'administration
34 — Officier du syndicat
35 — Opérer un commerce quelconque
36 — Une spécialité qui offre beaucoup d'opportunités
37 — Ouvertures dans tel domaine



Forme correcte

1 — Postuler un emploi, poser sa candidature, faire une demande d'emploi
2 — Gagner $100 par semaine
3 — Raccrocher (le combiné)
4 — Feuille, fiche de présence
5 — Le dossier de M. X
6 — La téléphoniste, la standardiste
7 — Contrefaire une signature
8 — Le directeur de la banque
9 — Le chef de rayon
10 — Le chef des ventes, le directeur commercial
11 — Une situation imprévisible, indépendante de notre volonté
12 — Apposer ses initiales, parapher
13 — Un sujet de discussion
14 — Un sujet, un point, une question à l'ordre du jour
15 — Plusieurs articles destinés à être exportés
16 — La terminologie juridique
17 — Une poursuite judiciaire
18 — Soulever, exprimer un grief
19 — La documentation, les dépliants de telle compagnie
20 — Le courrier est arrivé
21 — Envoyer une lettre par la poste
22 — Poster une lettre
23 — Vous gagnez un billet
24 — La médaille d'or qu'elle a méritée, remportée
25 — Il a remporté un trophée
26 — Le procès-verbal de la réunion
27 — Avoir du mal, de la difficulté à faire . . .
28 — Choisir une raison sociale
29 — Recevoir son congé, son avis de congédiement
30 — Donner sa démission
31 — L'avis affiché
32 — Notez le numéro de référence
33 — Agent d'administration
34 — Responsable du syndicat
35 — Diriger, exploiter, tenir un commerce quelconque
36 — Une spécialité qui offre beaucoup de possibilités, d'avantages, de perspectives d'avenir
37 — Débouchés dans tel domaine

Tiré de "Le français au bureau"

P&R 405

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)